



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3173 - MERCREDI 21 MARS 2018

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Plus de deux cents faussaires identifiés

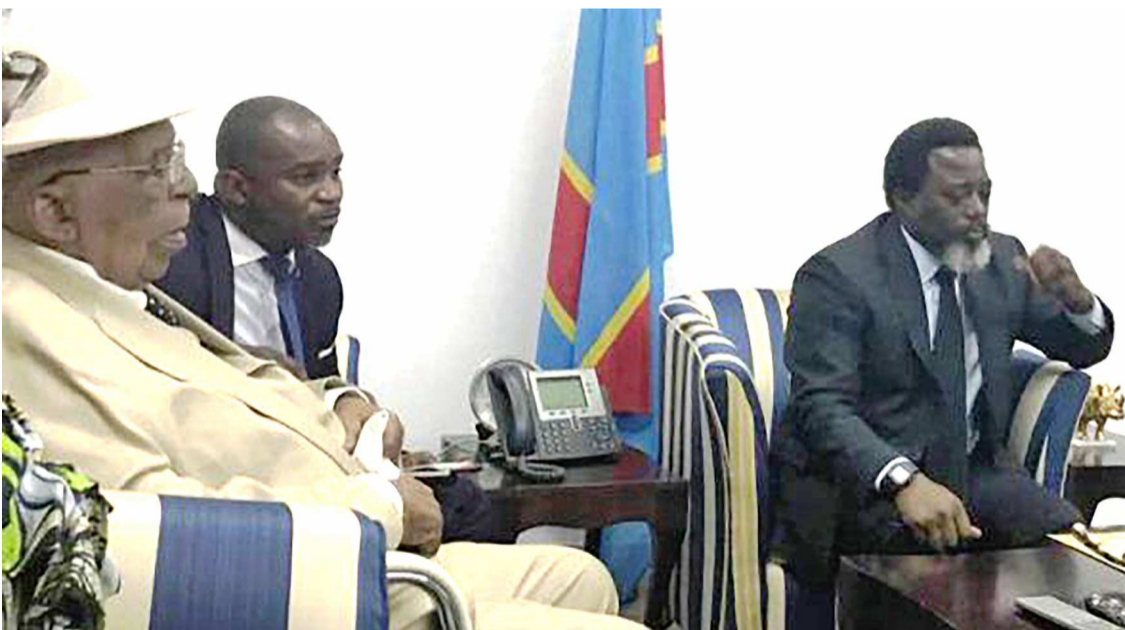
Le ministre de la Justice et garde des sceaux, Alexis Thambwe Muamba, a promis d'extirper de la magistrature, tous les faussaires identifiés à l'issue d'une enquête dont il a réceptionné le rapport le 19 mars. A l'en croire, l'objectif est de n'y garder que les vrais magistrats, qui devront en plus être payés par le Trésor public.

Après avoir clôturé son enquête, la commission spéciale du Conseil supérieur de la magistrature chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique des magistrats a noté que sur les trois mille magistrats congolais ayant subi cette enquête, plus de deux cents ont été identifiés comme faussaires et fictifs.



Le palais de justice de Kinshasa

Page 2



Joseph Kabila dévisant avec le patriarche Antoine Gizenga

ENJEUX DE L'HEURE

L'alliance MP-Palu requinquée

En allant lundi à la rencontre de l'autorité morale de la Majorité présidentielle (MP), Antoine Gizenga a tenu à faire passer un message, celui de la continuité, tout en témoignant sa fidélité et celle de son parti au président Joseph Kabila. L'audience accordée par le chef de l'Etat à la délégation du Parti lumumbiste unifié (Palu) était capitale car, il s'agissait de reposer

les bases du partenariat conclu en 2006 au regard du nouvel environnement politique.

Rien d'officiel n'a sanctionné cette rencontre qui a le mérite de recadrer le débat au sein du Palu où une fronde est en train d'éclorre avec, à la manœuvre, l'ex- Premier ministre Adolphe Muzito, partisan de la rupture du partenariat MP-Palu

Page 3

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA TERRE ET LA PAUVRETÉ

La RDC prend part aux assises de Washington

La 19^e Conférence annuelle de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté s'est ouverte le 19 mars au siège de cette institution mondiale à Washington, aux États-Unis. Pour la RDC qui nourrit l'ambition d'être comptée parmi les pays émergents d'ici à 2030, cette rencontre est une opportunité afin de présenter à la face du monde ce qu'elle fait dans le domaine de la terre.

Dans cette optique, la RDC compte mener un plaidoyer pour mobiliser des ressources additionnelles en vue de parachever le processus de la réforme foncière et de l'aménagement du territoire avec, en prime, la construction des logements sociaux ainsi que la mise en place d'une banque d'habitat.

Page 4

JUSTICE

Gérard Mulumba condamné à dix-huit mois de prison

Dix-huit mois de prison ferme. Telle est la sentence du tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe infligée, le 19 mars, au député provincial Gérard Mulumba dit Gecoco, arrêté le 10 novembre à l'aéroport de Kinshasa pour avoir offensé le président de la République dans un message électronique.

Un verdict que la défense n'est pas prête à accepter tout en dénonçant l'acharnement dont ferait l'objet le prévenu. Me Léon Ngombwa, l'un des avocats de Gecoco, pense aller en appel contre cette décision qui, d'après lui, « a des allures politiques et non judiciaires » puisque dans le dossier, dit-il, « il n'y avait aucun élément pouvant constituer une injure ou une offense à la personne du chef de l'Etat ».

Page 5



Gerard Mulumba

ÉDITORIAL

Stabilité

Finallement, si l'on y réfléchit bien, se déroule sous nos yeux pour le moins effarés une véritable révolution à l'échelle mondiale que personne n'aurait osé imaginer lorsque débuta ce nouveau millénaire. Résumée de façon quelque peu abrupte, cette révolution voit la Chine et la Russie se stabiliser durablement sur le plan institutionnel tandis que les Etats-Unis plongent, eux, dans une gouvernance désordonnée pour le moins inquiétante.

Alors, en effet, que Xi Jinping vient de modifier la Constitution chinoise de façon telle qu'il pourra demeurer au sommet de l'Etat aussi longtemps qu'il le voudra et que Vladimir Poutine, quant à lui, s'est fait réélire pour six ans à une très large majorité, Donald Trump, lui, se trouve confronté par sa faute à une série de tensions internes qui risquent à plus ou moins brève échéance de déboucher sur une procédure dite « d'impeachment » l'expulsant de la Maison-Blanche. Conséquence de ce retournement aussi imprévu qu'imprévisible, la grande puissance qui semblait la plus stable du globe depuis l'implosion du bloc soviétique est devenue la plus instable au sein du petit, très petit, groupe des « Grands ».

Le changement des rapports de forces sur la scène mondiale qui se précise avec la stabilisation de la Chine, de la Russie et la déstabilisation des Etats-Unis ne peut qu'avoir des répercussions majeures sur l'ensemble des relations internationales dans la mesure où, jusqu'à présent, c'est à Washington et à New-York, sur le sol américain donc, que se prenaient les décisions majeures de la gouvernance mondiale. De cette mutation pourrait bien surgir, à brève échéance, une remise en question de la position géographique des institutions de cette même gouvernance qui constituerait elle aussi une véritable révolution.

Cette hypothèse est d'autant plus crédible que la Chine comme la Russie ont inscrit le renforcement de leurs capacités militaires au cœur de leur diplomatie comme le prouve la prise de contrôle de la Mer de Chine méridionale par Beijing et les déclarations pour le moins musclées de Vladimir Poutine pendant sa campagne électorale. Ce à quoi nous assistons n'est pas autre chose qu'un rééquilibrage des rapports de force sur la scène mondiale qui n'ira certainement pas sans susciter de profonds changements sur cette même scène.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Plus de deux cents faussaires identifiés

Le nombre révélé est le résultat d'une enquête réalisée par une commission spéciale instituée en vue d'étudier les dossiers des magistrats et dont le rapport vient d'être remis au ministre de la Justice.



Des magistrats devant la Primature, lors d'une marche de protestation contre leurs conditions de travail, le 30/9/2011 / Ph. Radio Okapi/John Bompengo

Le ministre de la Justice et garde des sceaux, Alexis Thambwe Muamba, a promis d'extirper de la magistrature tous les faussaires identifiés à l'issue d'une enquête dont il a réceptionné le rapport, le 19 mars. À l'en croire, l'objectif est de n'y garder que les vrais magistrats, qui devront, en plus, être payés par le Trésor public. Après avoir clôturé son enquête, la commission spéciale du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique des magistrats a remis le rapport final de son travail au ministre de la Justice. Ce rapport note, en effet, que sur les trois mille magistrats congolais ayant subi cette enquête administrative, plus de deux cents ont été identifiés comme faussaires et fictifs.

Un mal très profond et intolérable

Dans ce nombre de magistrats pointés et qui seraient entrés par effraction dans ce corps, le rapport a constaté des faussaires ainsi que ceux recrutés en dépassement de l'âge requis. Il y a également été décelé quelques déserteurs qui étaient toujours payés comme magistrats.

Pour le ministre Alexis Thambwe Muamba, le mal était très profond et intolérable dans la magistrature. « La commission a pu établir qu'il y a beaucoup d'individus qui sont dans le corps de la magistrature et qui ne devraient pas y être. On va pourvoir extirper du corps ceux qui ne devraient pas y être pour n'y maintenir que des vrais magistrats », a-t-il prévenu.

« Il y a quelques individus qui sont aux arrêts. Mais là, c'était pour des procédures de flagrance. Deux autres sont en fuite. On va remettre le rapport au président de la République et lui proposer les mesures qu'il faut prendre. Ces mesures sont très claires : plus de deux cents individus seront chassés de la magistrature », a promis le ministre, indiquant qu'il travaillera avec le président du CSM pour des dispositions nécessaires.

Il est rappelé que cette commission spéciale chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique des magistrats a été instituée, consécutivement à une résolution de l'assemblée générale du CSM lors de sa cinquième session extraordinaire d'octobre 2017, notamment pour identifier les faussaires qui continuent à être payés par le Trésor public.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama,
Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-so, immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX DE L'HEURE

Joseph Kabila et Antoine Gizenga réchauffent le partenariat MP-Palu

La rencontre entre les deux personnalités, le 19 mars, au Palais de la nation à Kinshasa, montre combien le chef de l'État tient à l'alliance scellée avec son partenaire, surtout avec le principe du seuil retenu dans la nouvelle loi électorale.

Il n'y a pas péril en la demeure. Le partenariat politique scellé depuis 2006 entre le Parti lumbiste unifié (Palu) et la Majorité présidentielle (MP) tient encore le bon bout. Le mauvais vent qui a failli le secouer vient de passer. Sentant le danger venir, Antoine Gizenga a vite fait d'extirper le mal incarné alors par le tandem Lugi Gizenga-Adolphe Muzito en l'écartant simplement du directoire du parti. C'est fort de ce geste qui a rassuré plus d'un au sein de la MP où l'on ne jure plus que par la continuité de cette alliance que le sexagénaire a été reçu par Joseph Kabila Kabange, autorité morale de ce partenariat. En allant donc rencontrer



Le patriarche Antoine Gizenga devisant avec Joseph Kabila

cette autorité morale, Antoine Gizenga a tenu à faire passer un message, celui de la continuité, tout en témoignant sa fidélité et celle de son parti au président Joseph Kabila. À l'heure où les

forces politiques tentent de se regrouper autour des plateformes électorales pour maximiser leurs chances de réaliser de bons scores lors de prochains scrutins, la MP sait qu'elle ne

peut pas se passer de son allié traditionnel, le Palu, surtout avec le principe du seuil retenu dans la nouvelle loi électorale. Il va sans dire que les partis politiques devront dorénavant

chercher à atteindre le seuil requis, c'est-à-dire réaliser 1% de suffrages exprimés sur le plan national pour espérer participer à la distribution des sièges. Ce qui, forcément, appelle à des alliances politiques de circonstance pour avoir droit de cité dans la prochaine configuration politique qui sortira des urnes. Ainsi, l'audience accordée lundi par Joseph Kabila à la délégation du Palu, conduite par Antoine Gizenga, était capitale. Il s'agissait de reposer les bases du partenariat MP-Palu au regard du nouvel environnement politique. Toutefois, rien d'officiel n'a sanctionné cette rencontre qui a le mérite de recadrer le débat au sein du Palu où une fronde est en train d'éclorre avec, à la manœuvre, l'ex-Premier ministre, Adolphe Muzito, partisan de la rupture du partenariat MP-Palu. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ÉDUCATION

L'Institut saint-Joseph/Bonsomi ouvre l'année prochaine un centre de langues

Le projet s'inscrit dans la nouvelle vision de l'établissement qui s'intitule « Une nouvelle école, pour une nouvelle société » afin de former des enfants qui sachent parler, penser et convaincre.

Le coordonnateur de l'Institut Saint-Joseph/Bonsomi (ISJ/Bonsomi), Bwalankay Pa-Kome Pacôme, a donné l'information le 17 mars, à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de cet établissement. À cet effet, un laboratoire des langues sera ouvert pour permettre aux enfants qui seront formés d'être capables de parler et de dire ce qu'ils pensent avec conviction. Dans cette même ambition, le coordonnateur a révélé à l'assistance que son école est en voie d'ouvrir, les années à venir, un centre de formation en sports où il sera mis en place des conditions d'accueil pour permettre aux enfants qui devront y étudier de trouver 80% de leur alimentation. « Nous sommes en train de construire une porcherie moderne, un poulailler moderne, des étangs modernes pour permettre aux enfants d'être nourris avec des produits locaux, de vivre entièrement dans ce centre et de faire ce qu'ils veulent pour devenir des responsables dans le domaine des sports », a promis Bwalankay Pa-Kome Pacôme. Selon lui, à l'excellence et à la qualité,

doivent être ajoutées les performances naturelles, les qualités innées de l'enfant pour qu'il soit complet dans sa formation.

Ainsi, a-t-il rappelé, il y a cinq ans l'ISJ/Bonsomi a créé un centre de formation de football pour donner l'occasion aux enfants qui ont le talent en la matière de l'exploiter et de devenir un jour des stars. Malheureusement, a-t-il regretté, beaucoup de parents n'ont pas compris le sens de ce centre alors qu'il a été créé d'abord pour les enfants de l'ISJ mais aujourd'hui, ce sont plutôt les gens de l'extérieur qui en profitent.

Au regard de cette nouvelle vision, le coordonnateur a assuré, par ailleurs, que l'ISJ reste le modèle de formation dans le quartier, la commune et le district qui l'abritent. Aussi a-t-il demandé aux parents de faire confiance à son école pour que les enfants aient la formation de qualité, d'excellence et qu'ils puissent développer leurs aptitudes naturelles.

Pour sa part, rappelant la genèse de l'école, le préfet de l'ISJ/Bonsomi situé au quartier 7, dans la commune de Masina, Emmanuel Yama Yama, a indiqué que l'école a fonctionné pendant deux ans dans les infrastructures du Collège Bonsomi avant de voler de ses propres ailes. Cet établissement organise les options latin-philoso-



phie, biologie-chimie, pédagogie générale et commerciale de gestion. Pour satisfaire aux desiderata de certains parents, Emmanuel Yama Yama a annoncé que son établissement va ouvrir la section coupe et couture dès l'année prochaine et un atelier moderne de coupe et couture.

Des diplômes d'honneur décernés aux anciens

Plusieurs activités culturelles ont été au rendez-vous à l'occasion de la célébration de ce 25^e anniversaire: le récital des poèmes, des pièces de théâtre, des danses tra-

ditionnelles... Le clou de l'événement a été la remise des diplômes d'honneur, des médailles d'argent et des insignes à tous ceux qui ont rendu, depuis plus de vingt ans, des loyaux services à cette institution d'enseignement primaire et secondaire. Ces distinctions d'honneur ont été décernées par le comité de soutien de l'ISJ/Bonsomi. Le premier à être distingué est le coordonnateur Bwalankay Pa-Kome Pacôme, suivi de son épouse, Kady Nzilaba, et des autres enseignants.

Précisons que cet anniversaire a coïncidé avec la fête de saint-patron Joseph. C'est ainsi que pour

Des anciens de l'ISJ/Bonsomi honorés rendre grâce à Dieu pour ses bienfaits, la direction de l'ISJ/Bonsomi a organisé, à cette occasion, une messe d'action de grâce au cours de laquelle le responsable numéro un de l'établissement, le personnel et les élèves y ont pris part. La messe a été dite par le curé de la paroisse sainte-Thérèse, l'abbé Patience Massamba. Dans son homélie, il a exhorté les parents à éduquer les enfants selon les valeurs africaines, à ne pas suivre aveuglément les valeurs européennes. Aux élèves, il les a exhortés à vivre dans la justice et dans l'excellence.

Aline Nzuzi

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA TERRE ET LA PAUVRETÉ

La RDC prend part aux assises de Washington

La délégation congolaise est conduite par le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi Mukwampa.

La 19^e conférence annuelle de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté s'est ouverte, le 19 mars, au siège de cette institution mondiale sur la street North West dans le Preston Auditorium, à Washington, aux États-Unis. Pour la RDC qui nourrit l'ambition d'être comptée parmi les pays émergents d'ici à 2030, cette rencontre est une opportunité pour présenter à la face du monde ce qu'elle fait dans le domaine de la terre.

Dans cette optique, le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville présentera aux puissants du monde, le 23 mars à travers un panel spécial, les avancées et défis à relever



Félix Kabange Numbi à la conférence de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté

dans ce domaine. Au cours de la même journée, Félix Kabange Numbi Mukwampale recevra et échangera avec la délégation de la Corée du Sud.

La RDC compte également mener un plaidoyer pour mobiliser des ressources additionnelles en vue de parachever la réforme foncière, la réforme de l'aménagement du territoire, le développement urbain, la construction des logements sociaux ainsi que la mise en place de la banque de l'habitat.

La conférence sur la terre et la pauvreté est un cadre de réflexions et de discussions sur la question de l'utilisation de la terre, de manière à réduire tant soit peu la pauvreté sur la terre et atteindre, de ce fait, le premier objectif de développement durable.

Le renforcement des lois et de la gouvernance, la place de la femme dans la gestion

de la terre, la collecte et le traitement des données sur les questions liées à la terre, la transformation des villes, le droit de propriété, l'équité dans la répartition des terres sont autant des sujets qui seront débattus au cours de cette conférence. Notons que le ministre Félix Kabange Numbi Mukwampale est à la tête d'une forte délégation composée notamment de la conseillère du Premier ministre chargée des questions foncières et d'aménagement, des ministres provinciaux des Affaires foncières de Kinshasa et du Nord-Kivu, des secrétaires généraux des Affaires foncières et de l'Aménagement du territoire, du directeur de cabinet du ministre de l'Urbanisme et habitat, et du directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville.

Aline Nzuzi

KASAÏ

Ni guerre, ni paix, la région toujours hantée par l'insécurité

La province qui a sombré dans la violence entre fin 2016 et mi-2017 constitue un des innombrables défis des Nations unies qui s'apprêtent à renouveler leur présence en République démocratique du Congo (RDC).

A Tshikapa, capitale de la province du Kasai, dans les locaux d'une association, des jeunes gens, filles et garçons, apprennent la couture pour oublier leur passé dans les milices. Subitement, un homme d'un certain âge vient réclamer sa femme et ses enfants enlevés par une milice. «Ils sont détenus par les milices Bana Mura, je dois les récupérer, aidez-moi.», supplie cet homme. «Nous recevons régulièrement des gens qui viennent réclamer leurs proches encore détenus par les miliciens.», explique à l'AFP Philomène Muamba, responsable de l'Association de défense des droits des femmes, enfants et opprimés (Adedefo). «Il faut une opération conjointe force de l'ordre-Mission des Nations unies au Congo (Monusco) pour libérer ces personnes dans des zones encore dangereuses.», estime un avocat de l'association, Me Justin Kambumba. Riches en diamant, les cinq provinces du Kasai, dans le centre de la RDC, se sont embrasées en septembre 2016, un mois après la mort d'un chef traditionnel opposé au président Joseph Kabila, Kamuina Nsapu, tué lors d'une opération militaire. Bilan des affrontements entre Kamuina Nsapu et forces de sécurité: plus de trois mille morts dont deux experts

de l'ONU, 1,4 million de déplacés, deux récoltes ravagées, des risques de malnutrition.

A cause du conflit, les autorités ont affirmé qu'elles étaient obligées de repousser à décembre 2018 les élections prévues fin 2017 pour organiser le départ du président Joseph Kabila, dont le second mandat a pris fin en décembre 2016.

Quatorze milices

«La situation sécuritaire n'est pas encore tranquille au Kasai où environ quatorze groupes de miliciens opèrent.», estime cependant un spécialiste occidental de la région. En 2017, un rapport du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme avait accusé les autorités de soutenir une milice, les Bana Mura. Outre les Bana Mura, constitués des membres de la communauté Tshokwe, la société civile fait état d'une autre milice soutenue par les autorités, «Ecurie Mbembe», constituée de membres de la communauté Pende.

Ces milices sont de simples habitants qui se sont constitués en groupe d'autodéfense «avant l'arrivée des forces de sécurité» pour défendre leur communauté contre les Kamuina Nsapu, principalement Luba, affirme à l'AFP le gouverneur du Kasai, Marc Manyanga. «Le conflit n'est pas



Les forces armées de la république démocratique du Congo patrouillent dans la province du Kasai.

fini mais a pris une dimension ethnique», opposant les Tshokwe et les Pende (agriculteurs) aux Luba (commerçants et hommes d'affaires) qui détiennent toute la production minière du diamant, analyse Maxime Salaka (nom d'emprunt), enseignant. Plus entrepreneurs, «les Luba sont aujourd'hui présentés comme des envahisseurs sur fond d'un discours véhiculé par les hommes politiques qui se disputent le leadership dans la région.», estime-t-il.

Les miliciens «Tshokwe et Pende tentent de prendre le contrôle sur les mines» de diamant, ajoute la source occidentale. Les problèmes d'insécurité sont encore plus forts à Kananga, dans la

province voisine du Kasai central. Les autorités soupçonnent les milices Kamuina Nsapu de tenter de se réorganiser autour d'un chef auto-proclamé, Nsabanga, responsable présumé de plusieurs attaques. Fin février, l'armée avait affirmé avoir tué quatorze miliciens Kamuina Nsapu dans des affrontements. La moitié était des «citoyens ordinaires» victimes collatérales des combats, d'après des témoins cités à l'époque par l'AFP.

Tueries, enlèvements avec demande de rançon, arrestations arbitraires, traitements inhumains et dégradants, tracasseries... L'église catholique a dénoncé l'insécurité à Kananga et sa région

dans un récent mémorandum au gouverneur en pointant du doigt le rôle des forces de sécurité. C'est à Tshikapa et Kananga que la nouvelle cheffe de la Monusco, l'Algérienne Leïla Zerrougui, a fait son premier déplacement hors Kinshasa à quelques jours du vote du Conseil de sécurité sur une nouvelle résolution prévue le 27 mars pour renouveler le mandat de cette mission. «Je crois que les questions de sécurité et des élections seront au cœur du mandat quand il sera voté. La protection des civils, c'est la sécurité, et la sécurité, c'est aussi garantir les élections qui seront paisibles et apporteront la paix.», a-t-elle espéré.

AFP

JUSTICE

18 mois de prison pour Gérard Mulumba

Le député provincial, arrêté le 10 novembre dernier à l'aéroport de Kinshasa, a été condamné le 19 mars par le tribunal de grande instance de Gombe pour « offense » au chef de l'Etat.

Le verdict qui vient de tomber met fin à un long feuilleton judiciaire ayant tenu en haleine l'opinion kinoise qui s'apitoyait déjà sur le sort du détenu, devenu une célébrité, et dont l'état de santé ne faisait que se dégrader depuis son emprisonnement au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa. Son transfert à l'hôpital Ngaliema pour des soins appropriés n'a pas non plus été salubre pour lui qui apparaissait, chaque jour, très affaibli. Nonobstant sa santé précaire, la justice a continué à faire son travail comme en témoignent les dernières audiences tenues à l'hôpital.

Limé d'un prévenu alité, souffrant visiblement dans sa chair et entouré par un aréopage d'hommes en toges, ainsi que celle publiée auparavant le montrant en train de vomir du sang ont ému plus d'un et enflammé la toile. En dépit des appels récurrents des ONG et autres pour sa mise en liberté au nom de la décrispation politique, la procédure judiciaire est allée jusqu'à son terme. Le verdict est enfin tombé. Gérard Mulumba est condamné à dix-huit mois de prison pour « offense » au président de la République, Joseph Kabila. Il aurait, à en croire des sources proches de l'affaire, posté dans les réseaux sociaux un message portant atteinte à la personnalité du chef de l'Etat.

Un jugement que la défense n'est pas prête à

accepter. « Il s'agit d'un acharnement. On veut l'écartier des élections étant donné qu'il est très populaire à Kinshasa », a réagi son avocat, Me Léon Ngombwa, qui a rappelé que l'exécution d'une ordonnance de libération provisoire de



Gérard Mulumba

son client aurait été empêchée par les services. Et d'ajouter : « Nous irons en appel contre cette décision qui a des allures politiques et non judiciaires puisque dans le dossier, il n'y avait aucun élément pouvant constituer une injure ou une offense à la personne du chef de l'Etat ». Membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social qu'il a intégré après son escapade du MLC et du PPRD sur la liste duquel il fut élu député par deux fois (2006 et 2011), Gérard Mulumba ferait, selon certaines langues, les frais de sa transhumance politique. Moralité : il n'a bénéficié, durant sa détention, d'aucun appui politique significatif de la part de ses partenaires politiques de l'opposition.

Alain Diasso

SOUS-TRAITANCE

Un mois pour mettre en place les mesures d'application de la loi

Le délai a été fixé par le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) au Comité de pilotage chargé d'élaborer un programme de vulgarisation et de mise en œuvre de la loi qui régit le secteur depuis le 8 février dernier. Le déclenchement de ce processus vient marquer la fin d'un moratoire de douze mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.

Institué officiellement par arrêté ministériel du 9 mars, le Comité de pilotage est entré en service le 15 mars. Sa mission est d'aider à la mise en œuvre des mesures d'application de la loi sur la sous-traitance, c'est-à-dire la réflexion et la proposition des mesures concertées d'application afin que le gouvernement central puisse, dans un délai maximum d'un mois, les implémenter sous forme de décisions.

Plusieurs animateurs désignés en fonction des critères établis par la loi et plusieurs autres représentants vont siéger au sein de cette structure élargie qui intègre finalement toutes les parties prenantes. Du côté du gouvernement central, il y a les délégués de la Primature, l'Économie nationale, les Finances, les Mines, les PME, l'Agriculture, la Jeunesse et bien entendu l'organe technique du ministère du Plan, en l'occurrence l'Anapi. Les provinces prennent également une

part importante à ces travaux. Du côté du monde des affaires, il faut signaler la participation des grandes associations comme l'Opec, la FEC, la Copemeco, la Fenapac et la FNJEC.

La loi sur la sous-traitance revêt un enjeu majeur pour les PME congolaises qui espèrent ne plus être exclues de la vie économique nationale. Selon les indiscretions du ministère des PME, le gouvernement central va privilégier la concertation dans l'application de la loi sur la sous-traitance. Toutefois, les grands enjeux se dessinent pour les PME congolaises dans le secteur minier qui reprend du poil de la bête. Les miniers ont besoin de recourir à des partenaires crédibles pour certains services réguliers comme les différentes fournitures, etc. Tout le sens du défi actuel est d'encourager le partenariat entre les grandes sociétés minières (ou autres) et les PME nationales. L'espoir est d'autant plus permis aujourd'hui que le ministère des PME s'est lancé ces derniers mois à la constitution d'une véritable base de données des PME locales et à la mise en œuvre d'une politique plus pragmatique de leur accompagnement dans les secteurs aussi stratégiques que l'agro-industrie, le bois et la transformation des produits.

Laurent Essolomwa

C1 ET C2 AFRICAINES

V.Club, DCMP et Maniema Union éliminés

Le 18 mars a été une journée cauchemardesque pour les équipes congolaises engagées aux compétitions africaines interclubs.



Après son élimination, V.Club sera reversé dans la C2

En seizièmes de finale retour de la Ligue des champions, l'Association sportive V.Club -qui avait deux buts à marquer pour se qualifier- a concédé, au stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa, un malheureux résultat d'égalité de deux buts partout. À Bata, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a courbé l'échine face à Deportivo Niefang, en match seizièmes de finale retour de la coupe de la Confédération, par zéro but à un. Et à Alger, Maniema Union n'a pas réussi à passer le cap d'USM Alger, en dépit de deux résultats de parité au terme de deux confrontations aller et retour...

V.Club reversé dans la C2...

Soucieux de remonter l'unique but du match aller, les «Moscovites» ont démarré la partie pied au plancher avec des assauts répétés du prodige ailier Jésus Moloko Ducapel. Et à la 21e mn, la pression des joueurs de Florent Ibenge a payé. Jean Marc Makusu Mundele a profité d'une bourde du gardien de but marocain El Kinani Aziz, sur le centre du même Jésus Moloko, pour se saisir du cuir et placer tranquillement dans les buts dégarnis de Difaa El Jadida. Un but à zéro, c'était le résultat à la fin de la première période.

Mais au retour des vestiaires, Difaa El Jadida, bien que privé de ballon et évoluant en contre-attaque, a égalisé à la 75e mn par Ahdad sur une sorte de cafouillage, battant à la fin le gardien de but camerounais de V.Club, Nelson Lukong. À la 80e mn, Jean-Marc Makusu Mundele a redonné à V.Club l'avantage au tableau d'affichage en reprenant presque de volée un centre de Bangala. Mais comme dans le scénario du premier but de Difaa, les joueurs de V.Club se sont rués dans le camp marocain, laissant des espaces dans leur camp, exposés de fait à des contre-attaques. Entre-temps, l'entraîneur Taleb Abderrahim a fait monter sur l'aire de jeu le buteur tanzanien Simon Happygod Msvu, ayant fait la lecture du match avec des espaces laissés derrière par la défense de V.Club et comptant sur la pointe de vitesse du Tanzanien unique buteur du match aller à El Jadida (1-0 pour l'équipe locale). Et c'est juste-

ment Msvu qui a fait mal avec ses déboulés avant d'offrir la balle de l'égalisation de Difaa El Jadida à Nahah, dans le temps additionnel de la partie. V.Club ne se relèvera plus après cette égalisation, car l'arbitre sud-africain Gomez a ensuite arrêté la partie. Difaa El Jadida s'est donc qualifié pour la phase des poules de la Ligue des champions alors que V.Club jouera le barrage pour accéder à la phase des poules de la coupe de la Confédération.

C2, DCMP prend la petite porte...

Un rêve s'est brisé en terre équato-guinéenne pour le DCMP. L'on se souvient que le comité de gestion dirigé par Hassan Abdallah s'était assigné l'objectif d'aller le plus loin possible en C2 africaine. Mais le team vert-blanc-rouge s'est arrêté en seizièmes de finale de la coupe de la Confédération, battu sur la marque d'un but à zéro par les joueurs de Deportivo de Niefang, à El Estadio de Bata. Au match aller, au stade des Martyrs, les deux équipes s'étaient quittées par la marque d'un but partout.

Maniema Union s'en va honorablement...

Toujours en C2 africaine, Maniema Union -qui jouait ce même dimanche dans la soirée en Algérie face à USM Alger- a concédé un match à égalité d'un but partout, en seizièmes de finale retour de la coupe de la Confédération. Lors de la première confrontation au stade Joseph-Kabila de Kindu, les deux formations s'étaient séparées également sur une parité de deux buts partout. Le club de Kindu est donc écarté à la suite des deux buts encaissés à domicile, sans avoir enregistré de défaite face à un habitué des joutes africaines interclubs, l'USMA Alger.

Le week-end a globalement été décevant pour les clubs congolais engagés en compétitions africaines, d'autant plus que l'ogre Mazembe a été littéralement humilié, le 17 mars à Beira, par UD Do Songo du Mozambique, par trois buts à zéro. Mais les Corbeaux se sont qualifiés pour la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique grâce à leur plus large victoire du match aller à Lubumbashi (quatre buts à zéro).

Martin Engimo

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'ONG Justicia exhorte au renforcement du rôle de la Monusco

L'association demande aux membres du Conseil de sécurité de donner plus de moyens à la mission onusienne en RDC, afin de lui permettre de sécuriser les civils et d'accompagner la mise en œuvre de l'Accord de la saint-Sylvestre.

Le directeur exécutif de Justicia Asbl, Timothée Mbuya, a animé le 20 mars, dans la commune de Barumbu, à Kinshasa, une conférence de presse au cours de laquelle il s'est exprimé sur la situation que traverse la RDC en cette période électorale. Aussi a-t-il invité le Conseil de sécurité des Nations unies, qui va tabler incessamment sur le mandat de la Monusco, à accroître les moyens de cette mission dans le sens de la protection des civils et de l'accompagnement du processus électoral dans le pays.

Pour cet avocat au barreau de Lubumbashi, dans le Katanga, le mandat de la Monusco doit être renforcé sur trois points. « Le processus électoral en RDC étant dans sa phase irréversible, quelques ajustements s'imposent pour la fiabilité et la crédibilité des élections afin d'éviter de faire retomber le pays dans une autre crise majeure qui impacterait sur tous les pays de la sous-région d'Afrique centrale et australe. »,

a souligné le directeur exécutif de Justicia Asbl.

Influer sur le développement positif de la situation du pays

Cette ONG estime, en effet, que les Nations unies et la communauté internationale peuvent jouer un grand rôle dans le développement positif de la situation en RDC en vue des élections transparentes, crédibles et apaisées. Dans le contexte actuel, a dit son directeur, les espoirs pour la tenue des élections s'éloignent de plus en plus. Justicia Asbl motive ses inquiétudes par la mise en œuvre très partielle de l'Accord de la saint-Sylvestre, notamment avec la mise en place très controversée du gouvernement et du Comité de suivi ainsi que la publication du calendrier électoral et la non-application d'autres mesures de décrispation politique telles que la libération des prisonniers politiques et d'opinion, la cessation des poursuites contre les opposants politiques et d'autres acteurs de la société civile, la fin du dédoublement des partis politiques, la réouverture des médias indépendants fermés et la libération de l'espace d'expression et des manifestations publiques, etc.

Face au tableau ainsi peint, le di-



Me Timothée Mbuya, lors de la conférence de presse/Adiac

recteur exécutif de Justicia pense que le Conseil de sécurité devrait prendre des mesures en s'impliquant davantage dans le processus électoral afin de rassurer les acteurs politiques et la population, en accroissant la sécurité en faveur de ceux qui prennent part à des manifestations politiques pacifiques et en s'opposant contre les atteintes aux droits de l'homme. L'ONG invite également le Conseil de sécurité de l'ONU à s'opposer à l'utilisation de la machine à voter dans un processus électoral hautement sous tension. Selon elle, il n'existe pas suffisamment d'experts pour tester les

machines proposées par la Céni et pour former la population qui n'a jamais eu accès à un tel outil alors que le seuil électoral tel que prévu par la nouvelle loi résoudrait la question du regroupement des partis politiques et empêcherait la mise en place d'un bulletin de vote pléthorique et épargnerait suffisamment des ressources. « D'autres pays ont adopté progressivement la machine à voter mais, cela ne s'est pas fait précipitamment comme veut le faire la Céni en RDC. Même beaucoup de ces pays l'ont abandonnée pour n'y avoir pas trouvé gain de cause. Nous ne devons donc pas utiliser une machine qui va poser problème plus tard. », a soutenu Me Timothée Mbuya. Dans cette perspective, Justicia exhorte le Conseil de sécurité à s'activer pour augmenter le financement des élections que de se contenter de simples promesses non tenues ou insuffisantes.

Aussi, Justicia attend de l'ONU de veiller à la mise en place d'un comité international d'accompagnement du processus électoral en RDC en vue d'apporter un appui technique et s'assurer de la bonne gestion des ressources disponibles à cet effet. « Ce comité aiderait à crédibiliser le processus électoral et s'assurerait de la mise en œuvre effective des mesures prévues par l'accord. », a expliqué Me Timothée Mbuya. Pour lutter contre les groupes armés, l'ONG a conseillé au Conseil de sécurité d'accorder plus des moyens financiers à la brigade d'intervention de la Monusco afin de lui permettre de mieux appuyer les Forces armées congolaises.

Lucien Dianzenza

54^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Sept clubs de Kinshasa parés pour les préliminaires

AC Ujana, AC Kuya, Olympique Club de Kinshasa, JS Tshangu, JS Kinshasa, Daring de Masina et FC Lumière de la D3 de l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin)/Malebo se sont inscrits dans le délai imparti par la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin), soit du 5 au 19 mars, indique le secrétariat de cette instance de football de la capitale.



Selon le premier vice-président de la Lifkin, Jean-Chrystome Zing Zinghat, la date limite pour les inscriptions, initialement fixée au 15 mars, a été prorogée sur dérogation de cette structure jusqu'au 20 mars. Le droit de participation

avait été fixé à cinq cents dollars américains. L'instance s'attèle en ce moment à la confection du calendrier des préliminaires de la Coupe du Congo pour la ville de Kinshasa.

Martin Engimo

LE COURRIER DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS ANTI-KABILA

L'ONU dresse un bilan d'au moins 47 morts en un an

Les Nations unies ont donné l'information dans un rapport dont l'AFP a obtenu, le 19 mars, une copie.

«Entre le 1er janvier 2017 et le 31 janvier 2018, au moins quarante-sept personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tués» par les forces de sécurité et de défense, lors de la répression des manifestations, ont écrit Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, et Leila Zerrougui, cheffe de la mission de l'ONU en RDC (Monusco).

«Le recours excessif à la force - y compris la force létale - par les autorités était donc illégal, injustifié et disproportionné», ont-ils souligné dans ce rapport présenté à la session annuelle des droits de l'Homme de l'ONU à Genève. Selon le rapport, «la répression systématique» par le régime contre les manifestants peut «constituer une menace du processus électoral» en RDC. Prévue fin 2016, la présidentielle en RDC pour être un successeur au président Kabila a été reportée à «fin 2017» puis repoussée au 23 décembre 2018.

L'opposition et les mouvements citoyens accusent le président Kabila de multiplier les manœuvres en vue de se maintenir au pouvoir. Ils ont appelé à des «manifestations pacifiques» contre le président Kabila, dont le mandat a expiré le 20 décembre 2016 et à qui la Constitution interdit de se représenter à la présidentielle. Les trois dernières manifestations à l'appel d'un collectif proche de l'Église catholique ont fait dix-sept morts en RDC les 31 décembre, 21 janvier et 25 février.

AFP

AMICAL-FIFA

Vingt-quatre joueurs retenus contre la Tanzanie

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, a été amené à remanier la liste de ses poulains pour affronter, le 27 mars à Dar Es-Salaam, les Taifa Stars.

Des vingt-sept joueurs retenus sur la première liste, il en reste vingt-quatre, avec certains changements. Car certains joueurs figurant sur la première liste ne pourront pas répondre à la convocation du sélectionneur pour diverses raisons allant des blessures aux raisons familiales. L'on apprend, par exemple, que Cédric Bakambu va bientôt devenir papa et ne pourra pas être là. Ibenge a donc été contraint de retoucher sa liste pour cette rencontre qui rentre dans le cadre de la préparation pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019 qui va reprendre bientôt. Initialement prévu le 19 mars, le regroupement des joueurs a été reporté au 21 mars à Kinshasa.

Les vingt-quatre joueurs figurant sur la dernière liste sont les gardiens de but Mossi (Chiasso/Suisse), Ley Matampi (sans club), Nathan Mabruki (DCMP). Les défenseurs retenus sont Djo Issama (Mazembe), Jordan Ikoko (Guingamp/France), Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie), Aaron Tshibola (Kilmarnok/Écosse), Glody Ngonda (V.Club), Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Wilfried Moke (Koniaspor/Turquie), Yannick Bangala (V.Club), Christian Luyindama (Standard de Liège/Belgique).

Les milieux de terrain convoqués sont Youssouf Mulumbu (Kilmarnok FC/Écosse), Chikito Lema (Raja Casablanca/Maroc), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre), Gaël Kakuta (Amiens/France). Les attaquants présents sur la liste sont Yannick Bolasis (Everton/Angleterre), Junior Kabananga (Al Nasr/Arabie Saoudite), Firmin Mubele (Toulouse/France), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique), Kabongo (Zamalek/Égypte), Benik Afobe Tunafi (Wolverhampton/D2 Angleterre), Britt Assombalonga (Middlesbrough/D2 Angleterre) et Chadrack Akolo (VFB Stuttgart/Allemagne).

M.E.

CAN U20

La RDC défie la Tanzanie le 31 mars

Les jeunes Léopards football joueront contre ceux des Taifa Stars, à Dar Es-Salaam, dans le cadre des éliminatoires de la compétition de la catégorie, prévue au Niger en 2019.

En prévision de la rencontre, la sélection congolaise des moins de 20 ans se regroupe à partir de ce 21 mars à l'hôtel Campo, dans la commune de Barumbu, à Kinshasa. Les poulains du sélectionneur Jean-Claude Mukanya prendront leur avion le 28 mars, quarante-huit heures avant le jour du match.

Pour cette confrontation, Jean-Claude Mukanya, qui a remplacé Eric Tshibusu Ike, a convoqué vingt-huit joueurs. Le groupe se renforce avec quatre éléments évoluant en Europe, notamment Joy Mukena de Watford en Angleterre, Isaac Matondo de Bruges en Belgique, Nelson Balongo Lisondja de Boavista au Portugal et Lyani Bishweka de Brighton en Angleterre. Les vingt-huit joueurs convoqués sont Israël Mubobo (Ecofoot-Katumbi), Nathan Mobaewa Salumu (Ac Ujana), Bantapy Badikengele (Tshinkunku), Othnel Mawawu (Kuya), Alex Lumande Bin Limande (Royal Sc), Stève Ebwela (Dauphin Noir), Bonaventure Mbuka (Maniema Union), Henock Mangindula (Olym-

pique club de Kinshasa), Christian Katalayi (Royal Sc), Prince Kasongo (Mazembe).

Il y a également, sur cette liste, Tshimanga Ramazani (Ague FC), Joy Mukena (Watford/Angleterre),

Kilangalanga (Maniema Union). Si la sélection des moins de 20 ans jouera le 31 mars, les Léopards seniors eux, conduits par le sélectionneur Florent Ibenge, affronteront les Taifa Stars A de la Tanzanie le



Les Léopards U20 qui affronteront les Taifa Stars de la Tanzanie, le 31 mars

Baptista Masikini (MK), Eric Kambale (Dauphin Noir), Isaac Matondo (Bruges/Belgique), Agée Basiala (Maniema Union), Beverly Makanigila (Lupopo), Jothan Ifasso Ifunga (Dauphin Noir), Nelson Balongo Lisondja (Boavista/Portugal), Bola Lobota Manu (Dcmp), Jackson Muleka (Mazembe), Eusebio Mbaki (Don Bosco), Bola Mpia (Tshinkunku), Buabua Buabua (Tshinkunku), Bombombo Kande (Kamayu), Pinock Vubu (Rangers/Kananga), Lyani Bishweka (Brighton/Angleterre) et Glody

27 mars, toujours à Dar Es-Salaam. Outre la sélection A et les U-20 qui sont attendus en Tanzanie, les Léopards de moins de 17 ans, pour leur part, préparent déjà le tournoi de l'Union des fédérations de football de l'Afrique centrale prévu du 3 au 17 avril au Cameroun. Les U-17, dirigés à l'heure actuelle par Eric Tshibusu Ike démis de ses fonctions de sélectionneur des Léopards U20 pour des motifs inconnus, devraient être inter-nés dès ce 20 mars au même hôtel Campo.

Martin Engimo

C1 AFRICAINE

V.Club éliminé, Ibenge réagit

L'équipe ne disputera pas la phase des groupes de la Ligue des champions, mais dispose des chances de jouer la phase des poules de la Coupe de la Confédération, un scénario qui avait réussi à Mazembe en 2017. Son entraîneur l'a évoqué lors d'une conférence de presse, le 18 mars à Kinshasa, après la rencontre face à Difaâ El Jadida du Maroc.



Florent Ibenge répondant à la presse

La déception a été grande chez les Dauphins Noirs de Kinshasa. Il y a encore des réactions sur l'élimination de l'AS V.Club en seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique par le club marocain. À la conférence de presse au stade des Martyrs de Kinshasa, l'entraîneur principal, Florent Ibenge, a donné sa version des faits, analysant cette rencontre dominée par V.Club dans l'entrejeu, alors qu'au coup de sifflet final de l'arbitre sud-africain, Gomez, les deux équipes ont été à égalité de deux buts partout. Au match aller en terre chérifienne, V.Club avait perdu par un but à zéro. « On a eu une emprise terrible sur ce match avec énormément d'occasions, mais quand vous ne concrétisez pas, vous n'êtes pas à l'abri d'une

défaite. C'est ce qu'on a subi dans ce match. », a noté amèrement Florent Ibenge. Il a expliqué que son équipe a tactiquement bien démarré la partie. « On a su déjouer l'adversaire. Malheureusement, la concrétisation n'est pas arrivée du coup. Et sur un contre en seconde période, on a encaissé ce premier but qui nous a rendu la tâche plus difficile. On a essayé de jouer notre va-tout en changeant de système. On l'a partiellement réussi, mais comme on jouait le va-tout, on a laissé un peu plus d'espace derrière, ce qui fait que cette équipe marocaine a eu une réussite insolente alors que nous avons péché par manque de finition. », a-t-il commenté.

Florent Ibenge a ajouté : « Chaque fois qu'on joue un match, on a envie de gagner. On s'est fixé un objectif qu'on n'a pas atteint. On ne va pas se mettre une balle dans la tête, on va continuer à travailler et rester positif ». Le technicien congolais pense déjà au tour de cadrage de la C2 africaine. « On est sorti à la porte de phase de groupes de la Ligue des champions. Maintenant, on va jouer un match de cadrage avec cette volonté de pouvoir rentrer dans cette phase de groupe de la

Coupe de la Confédération. », a promis l'entraîneur. Restant confiant, Florent Ibenge a établi un parallélisme avec ce qui était arrivé à Mazembe la saison écoulée. « L'an dernier, Mazembe était sorti aussi à la porte de cette phase de groupes de la Ligue de champions, mais finalement, le club a remporté la Coupe de la Confédération. Rien n'est fini, il faut qu'on reste battant et qu'on y mette encore un peu plus d'intelligence. », a-t-il assuré.

L'on rappelle que le tirage au sort pour la suite des compétitions est prévu pour le 21 mars. Et selon le calendrier, les matchs aller sont prévus pour la semaine du 6, 7, 8 avril avant les matchs retour la semaine du 16, 17 et 18 avril.

M.E.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les parties prenantes sensibilisées aux conclusions de la COP23

L'objectif visé de la campagne lancée à Brazzaville, la semaine dernière par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, est d'apporter l'information à l'ensemble du peuple congolais, l'impliquer dans le processus et l'inciter à contribuer aux futures négociations sur l'accord de Paris qui va remplacer le Protocole de Kyoto à partir de 2020, ainsi qu'aux échéances à venir.

Le gouvernement du Congo a pris une part active à la vingt-troisième conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, dite COP23, tenue en novembre 2017, à Bonn, en Allemagne. Celle-ci a connu l'implication personnelle du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, qui s'est résolu, depuis plusieurs années, à conduire lui-même la délégation congolaise à ce grand forum mondial sur le climat car il en apprécie, à sa juste valeur, la pertinence des enjeux pour son pays, la sous-région Afrique centrale et le continent africain. C'est suite à ses instructions qu'au sortir de la COP23, la ministre du Tourisme et de l'environnement a pris l'initiative d'organiser une restitution en présence des représentants des deux chambres du parlement, des membres du gouvernement, ainsi que tous les participants.

L'accord de Paris, a dit la ministre Arlette Soudan Nonault, présente des enjeux qui peuvent être bénéfiques pour les pays en développement, en général, et les pays forestiers du Bassin du Congo, en particulier, si seulement ils se défendent bien au cours des négociations à venir. Dans le cas contraire, il les desservira. En effet, a-t-elle ajouté, les impacts du dérèglement climatique n'épargnent aucun secteur socioécono-



Photo de famille à l'issue de la campagne de sensibilisation (Adiac)

mique du pays. Ce problème, qui revêt une dimension transversale, nécessite l'implication de toutes les parties prenantes concernées.

Le Congo subit des inondations et ravinelements de terrains

Arlette Soudan Nonault a rappelé les événements malheureux que vit le pays aujourd'hui, comme les inondations récurrentes qui entraînent des ravinelements de terrains sans précédents, des pertes d'habitations et d'ouvrages routiers. Elle a cité le cas de Ngamakosso, dont une partie du quartier a été dévastée lors des dernières pluies. Le Congo connaît également des vagues de chaleur d'amplitude nouvelle. A propos, d'après les données de la météorologie na-

tionale, les températures maximales et minimales ne cessent d'augmenter depuis au moins trois décennies. A ce titre, on enregistre ces derniers temps à Brazzaville des températures caniculaires variant entre 35 et 37 degrés Celsius, accompagnées de précipitations abondantes atteignant jusqu'à près de 500 millimètres d'eau en un seul mois, parfois seulement au cours de deux ou trois pluies, soit le tiers des précipitations annuelles, a-t-elle signifié.

De même, la sécheresse s'installe dans certains départements du Congo, induisant une dégradation des terres arables et une forte diminution des rendements agricoles. Il y a également prolifération des insectes ravageurs de cultures, des maladies vectorielles comme le paludisme, des diar-

rhées hydriques, ainsi que la recrudescence d'infections diverses accentuées par l'impact du changement climatique, phénomènes qui affaiblissent la

santé des Congolais.

Pour ces raisons, a-t-elle indiqué, cette sensibilisation concerne, au premier chef, les représentants des deux chambres du parlement. Elle devrait ainsi leur permettre d'avoir le même niveau de connaissances des COP que ceux qui y participent. Les parlementaires étant les seuls responsables de l'adoption des lois émanant des recommandations et des exigences des accords environnementaux multilatéraux que le gouvernement ratifie au niveau international en engageant la République.

Cette sensibilisation devrait également permettre à l'administration congolaise de faciliter la prise de décisions et d'en assurer la mise en œuvre sur toute l'étendue du territoire national. Après ces étapes, le

relais devrait être pris par les parties prenantes nationales, incluant la société civile et le secteur privé, chargées de mettre en œuvre ces décisions sur le terrain. C'est ce qui justifie la présence de chacun d'eux à cette campagne de sensibilisation qui se déroulera également à Pointe-Noire à la fin de ce mois.

Cette campagne pourra aussi être étendue à d'autres départements où les impacts des changements climatiques sont vécus au quotidien. Pour ce faire, la ministre du Tourisme et de l'environnement a mis en place une équipe intersectorielle et multidisciplinaire d'experts nationaux, chargée de présenter différentes thématiques du changement climatique, entre autres, le contexte des changements climatiques, les objectifs et les résultats attendus de l'atelier ; le décodage des résultats et décisions de la COP23 et échéances futures ; etc.

Ces présentations ont été suivies de débats autour des questions ciblées qui contribueront à l'élaboration de la position nationale congolaise qui sera présentée à la COP24 sur les thèmes débattus. Cette position est partagée par les experts nationaux avec la Commission des forêts d'Afrique centrale, le groupe des experts africains sur le climat et le groupe des 77 plus la Chine, car au cours des COP, les négociations se mènent en plénière, au sein des groupes sousrégionaux et régionaux qui défendent les mêmes intérêts.

Bruno Okokana

FORÊTS

Le monde célèbre son patrimoine forestier

Pour 2018, l'événement est placé sur le thème « Les forêts au service des villes durables », en lien avec les Objectifs de développement durable définis par l'Organisation des Nations unies (ONU).

Après le succès de l'année internationale des forêts en 2011, l'ONU a souhaité instaurer une journée les mettant à l'honneur. Depuis lors, le 21 mars est devenu la Journée internationale des forêts. Partout dans le monde sont organisées des manifestations pour valoriser, protéger et fêter les forêts. L'objectif des actions menées dans le cadre de cette Journée est de renseigner le public sur les prestations fournies par les forêts, telles que fourniture de bois, protection contre les dangers naturels, lieu de détente, refuge pour de nombreuses es-

pèces, afin que celles-ci soient reconnues et appréciées à leur juste valeur.

Cette journée est l'occasion de célébrer la forêt dans sa diversité et de faire prendre conscience sur l'importance des différents types de forêts. c'est l'opportunité rêvée de commémorer la forêt, l'arbre et le bois, dont les services multiples en font une ressource essentielle pour le développement durable.

En effet, les arbres rendent de nombreux services écosystémiques. Les forêts et les arbres stockent le carbone, ce qui aide

à limiter les impacts du changement climatique dans et autour des zones urbaines.

En ville, leur rôle écologique est essentiel. Les arbres et les forêts urbaines ont notamment une action sur la température, l'air, l'eau et les nuisances sonores :

Dans les zones urbaines, le placement stratégique des arbres peut refroidir l'air jusqu'à 8°C (ce qui équivaut à réduire les besoins en climatisation de 30%). Ils jouent un rôle pour la qualité de l'air. Ils sont d'excellents filtres à air, qui captent les polluants nuisibles et les particules fines dans l'air. Les forêts autour et dans les zones urbaines aident à filtrer et réguler l'eau, contribuant à la

qualité des eaux douces pour des centaines de millions de personnes. Elles protègent également des inondations, en retenant l'eau grâce à leurs racines. Dans de nombreux projets urbains, les arbres sont aujourd'hui de véritables atouts pour limiter les nuisances sonores autour des routes et des zones industrielles. Ils permettent également de fournir des habitats, de la nourriture et une protection pour de nombreuses espèces animales et végétales, contribuant ainsi à maintenir, voire augmenter, la biodiversité.

Les espaces verts en ville, y compris les forêts, encouragent les habitants à un mode de vie actif et sain. De nombreux loi-

sirs sont possibles grâce aux arbres et à la forêt. Ceux-ci ont une véritable fonction sociale et contribuent au bien-être de la population.

Enfin, en plus de son rôle écologique et social, les arbres et les forêts urbaines ont aussi un rôle économique à jouer. Les forêts dans les villes et dans les zones environnantes créent du tourisme, ce qui permet de créer de l'emploi en parallèle. Ainsi, une économie verte se développe autour de la forêt urbaine et des arbres en ville. De plus, grâce à une gestion durable, du bois énergie peut être produit, fournissant une énergie renouvelable locale aux habitants.

Yvette Reine Nzaba

DIPLOMATIE

Le président Denis Sassou N'Guesso salue la réélection de Vladimir Poutine

Le chef de l'Etat congolais vient de joindre sa voix à celles d'autres chefs d'Etat ou de gouvernement qui ont félicité la victoire du président russe, au terme du scrutin présidentiel organisé le 18 mars.

Dans un message adressé le 20 mars, le président Denis Sassou N'Guesso a congratulé son homologue russe en ces termes : « C'est avec un réel plaisir que je viens d'apprendre votre brillante réélection en qualité de président de la Fédération de Russie.

En cette si belle circonstance, je me sens particulièrement heureux de vous adresser, au nom du gouvernement et du peuple congolais, nos très vives et chaleureuses félicitations auxquelles j'associe mes vœux de réussite dans les lourdes et délicates charges que le peuple russe vient de vous confier à nouveau.

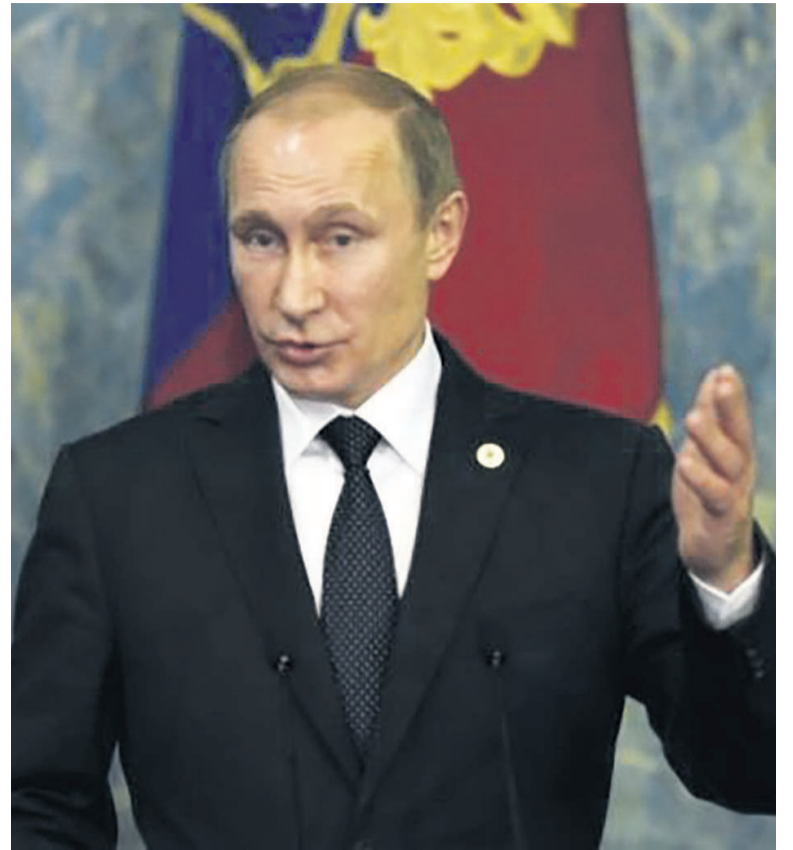
Je salue très chaleureusement votre réélection qui, d'une part, témoigne de la qualité de l'œuvre remarquable et salutaire que vous venez de réaliser et, d'autre part, nous permettra de poursuivre la consolidation des relations d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays.

Je saisis cette heureuse et solennelle opportunité pour réaffirmer ma disponibilité à œuvrer, avec vous-mêmes, à leur renforcement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma très haute et sincère considération ».

Rappelons que le président russe, Vladimir Poutine, a été reconduit au pouvoir pour un quatrième mandat avec plus de 76% des voix et y restera jusqu'en 2024.

Nestor N'Gampoula



MALI

Le Canada va envoyer des hélicoptères et soldats à la Minusma

La date du déploiement sera fixée après consultations avec l'ONU, a indiqué le 19 mars, le ministre canadien de la Défense, Harjit Sajjan, lors d'une conférence de presse à Ottawa avec Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères.



Le gouvernement canadien a opté pour le déploiement d'une force d'appui aérien à la Mission de paix des Nations unies au Mali (Minusma), avec un contingent de Casques bleus, après des mois d'atermoiements. Ces troupes atterriront prochainement le tiers des 600 militaires que le Premier ministre, Justin Trudeau, avait promis de déployer peu de temps après son arrivée au pouvoir, à l'automne 2015.

Le chef du gouvernement canadien a, d'ores et déjà, réitéré d'atteindre cet objectif à terme à travers une série « d'engagements conjoints dans plusieurs pays ». Une fois l'envoi de ces troupes concrétisé, le déploiement au Mali sera la première mission de paix des Forces armées canadiennes en Afrique depuis celle qui avait avorté lors du génocide au Rwanda en 1994. Pendant un an, la force opérationnelle comprendra deux hélicoptères Chinook de transport et de logistique et quatre hélicoptères Griffon « pour assurer une escorte et une protection

armées », a indiqué le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, ajoutant que le contingent sera composé pour moitié de femmes. En novembre dernier, le Canada avait exprimé sa volonté de mobiliser deux cents soldats pour des missions de maintien de la

« Une de nos priorités est d'augmenter la participation des femmes dans les opérations de maintien de la paix. »

paix en favorisant la présence féminine au sein des Casques bleus. « Une de nos priorités est d'augmenter la participation des femmes dans les opérations de maintien de la paix », a fait savoir Chrystia Freeland, qui s'est réjoui de ce qu'en accompagnement de ces hélicoptères sur le terrain, des militaires canadiens seront déployés à parité entre hommes et femmes. Parlant du temps pris pour déployer ce contingent, la ministre

des Affaires étrangères a dit : « Nous avons été prudents dans notre décision d'entreprendre cette mission (...) et nous entendons prendre le temps de bien réfléchir pour planifier ce déploiement. La vie de chaque Canadien est précieuse ».

Forte d'environ douze mille Casques bleus, la Minusma qui a été créée en 2013 est actuellement la mission de maintien de la paix de l'ONU la plus dangereuse dans le monde puisque plus de cent cinquante soldats qui en font partie ont été tués dans le cadre des opérations au Mali.

L'envoi d'une force canadienne d'appui aérien vient à point nommé puisque les attaques djihadistes se poursuivent dans le nord du Mali qui était tombé en 2012 sous la coupe de groupes liés à Al-Qaïda. Ces groupes ont été en grande partie chassés par une opération militaire française lancée en janvier 2013, mais des zones entières du pays échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de la Minusma. Celles-ci sont régulièrement visées par des attaques, malgré la signature en mi-2015 d'un accord de paix, censé isoler définitivement les djihadistes.

Loin de s'arrêter au Mali, les groupes djihadistes ont étendu également leurs attaques dans d'autres pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Niger. Pour tenter de faire face à cette situation, le Mali, ainsi que le Tchad, le Burkina Faso, le Niger et la Mauritanie, réunis au sein de l'organisation régionale G5 Sahel, ont lancé en novembre une force conjointe, qui doit à terme atteindre cinq mille hommes.

Nestor N'Gampoula

FRANCONIE

Paul Nzeté invite à la valorisation des langues partenaires

L'ancien doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi, professeur de linguistique, a animé, le 20 mars, à l'Institut français du Congo, une conférence débat sur le thème « Francophonie et multilinguisme ».



Paul Nzeté répondant aux questions

Au cours de son exposé, Paul Nzeté a fait savoir que la francophonie devrait s'intéresser obligatoirement aux langues partenaires aux côtés des Etats concernés au lieu de s'occuper seulement de la langue française. Les Etats africains, a-t-il indiqué, ne font rien pour les langues nationales.

Les francophones, a-t-il insisté, devraient contribuer au développement des langues partenaires. Le français et les langues congolaises, par exemple, ne sont pas en concurrence; la langue française remplace les langues véhiculaires. L'aliénation linguistique casse justement cette concurrence, l'Etat ne s'intéresse même pas à la politique linguistique, a-t-il renchéri.

Pour lui, nombreux des Congolais manifestent un complexe de supériorité lorsqu'ils s'expriment en français. Certains parents exigent à leurs enfants de parler la langue française et non la langue vernaculaire. « Une langue que l'on n'enseigne pas est une langue vouée à la mort, beaucoup de langues en Afrique sont dans cette situation. Plusieurs propositions ont été faites pour introduire les langues véhiculaires dans l'enseignement.

Cette proposition a été pourtant enterinée et l'Etat n'en a pas tenu compte », a-t-il déclaré.

Au niveau international, pense le Pr Nzeté, les langues partenaires n'ont aucune ambition de vouloir s'épanouir. Les promoteurs des langues nationales n'ont aujourd'hui aucune idée dans ce sens pour qu'elles soient utilisées aux Nations unies comme le français. Il y a très peu de gens qui souhaitent que l'enseignement se passe aussi dans les langues nationales, rien ne gêne véritablement le français, a dit l'ancien doyen de la Faculté des lettres.

Dans l'enseignement et la communication de masse, a-t-il souligné, les langues nationales pourraient être une complémentarité enrichissante au lieu de tout laisser en français. Au Congo, en dehors des journaux en langues nationales, lingala et kituba, il y a par contre plusieurs émissions en français et peu en langues nationales. La francophonie a intérêt de renforcer les langues partenaires comme alliées vis-à-vis de l'anglais qui domine actuellement le monde.

Paul Nzeté a regretté, par ailleurs, que « La francophonie est devenue essentiellement politique. Elle se préoccupe des problèmes de paix, de démocratie et de droits de l'homme. Le sort du français et des langues partenaires devient secondaire ».

L'un des participants à cette cérémonie a fait remarquer : « Lorsque la France se bat pour que le français reste une langue internationale, c'est pour défendre non seulement la langue mais également sa culture et des domaines qui lui appartiennent depuis toujours. Il n'y a pas de coexistence entre le français et nos langues. Les français ne peuvent pas financer le développement de nos langues; au contraire, c'est à nous-mêmes de le faire. » Et d'ajouter : « Un enseignant congolais est incapable de dispenser son cours en kituba ou en lingala, le problème, c'est nous-mêmes et non les Français ».

Rosalie Bindika

CHINE

Hausse du déficit des transactions de devises étrangères en février

Le déficit de la Chine en matière de transactions de devises étrangères a progressé en glissement annuel en février.

Les achats de devises étrangères par les banques ont atteint 124,2 milliards de dollars, alors que les ventes se sont élevées à 132,5 milliards de dollars en février, soit un déficit de transactions de 8,2 milliards de dollars, contre 900 millions de dollars en janvier, selon l'Administration nationale des changes. «L'offre et la demande nationales de devises étrangères sont restées généralement équilibrées le mois dernier», a indiqué l'administration dans un communiqué.

Au cours des deux premiers mois, les banques chinoises ont acheté 279,8 milliards de dollars de devises étrangères, alors que les ventes se sont établies à 288,9 milliards de dollars.

La fluctuation des transactions de devises étrangères est le principal facteur de changements concernant les réserves de devises étrangères de la Chine. Les réserves de devises se sont établies à 3 100 milliards de dollars en février, en baisse d'environ 27 milliards de dollars par rapport au mois de janvier

TANZANIE-ZAMBIE

Le poste-frontière à guichet unique ouvrira en juillet

La Tanzanie et la Zambie ouvriront en juillet un «Poste-frontière à guichet unique» (OSBP) entre Tunduma et Nakonde, a annoncé dimanche un responsable.

Ce poste-frontière permettra d'améliorer la qualité du service et de stimuler le commerce et la croissance économique en Tanzanie, en Zambie et dans d'autres pays d'Afrique, a déclaré John Ulanga, directeur de la branche tanzanienne de Trademark East Africa, qui supervise la construction de ce projet d'une valeur de six millions de dollars américains, réalisé avec l'aide financière du Canada.

Grâce à ce poste-frontière à guichet unique, les commerçants et leurs marchandises ne seront inspectés et ne paieront qu'une seule fois, au lieu de le faire de chaque côté de la frontière comme c'était jadis le cas, a expliqué M. Ulanga. «Pour les importateurs et les commerçants des deux pays, c'est une occasion de développer leur commerce grâce à des services douaniers plus efficaces. Ils pourront livrer leurs marchandises plus rapidement, le processus de passage en douane ayant été simplifié», a-t-il affirmé.

RACISME

La loi française va être renforcée

La loi française va être modifiée afin de «renforcer les obligations» de détection, de signalement et de suppression de contenus illicites sur internet, a annoncé lundi le Premier ministre, Edouard Philippe, en présentant le nouveau plan du gouvernement contre le racisme et l'antisémitisme.



Edouard Philippe

«On ne me fera jamais croire que les réseaux sociaux seraient des espaces hors sol. Pour moi, tout ce qui est publié et diffusé en France est publié et diffusé en France. Et doit donc répondre aux lois de la République», a déclaré le chef de l'exécutif lors d'un discours au Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris.

La France va «se battre» pour un projet législatif au niveau européen contraignant les opérateurs du Net, et notamment les réseaux sociaux, à

retirer «dans les plus brefs délais» le «torrent de boue» des contenus «haineux, racistes ou antisémites», a ajouté le Premier ministre lors de la présentation du nouveau plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme annoncé par le président Emmanuel Macron, début mars.

Ce plan européen, «on ne va pas se contenter de l'espérer. Il faut se battre. Et on va se battre», a encore dit M. Philippe. «Sans attendre», la législation nationale va être modifiée, a-t-il précisé.

Une mission a été confiée à l'enseignant franco-algérien, Karim Amelal, à une députée de la majorité, Laetitia Avia, et au vice-président du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), Gil Taïeb.

Sont envisagées de lourdes amendes, comme en Allemagne, contre les réseaux sociaux qui ne retirent pas des propos haineux sous 24 heures, la «fermeture des comptes ayant diffusé de manière massive et répétée» des messages de haine, «l'enquête sous pseudonyme» de cyber-enquêteurs dans les espaces de discussion en ligne. Le plan prévoit notamment la création d'un portail internet d'information et d'aide aux victimes de haine ou de discrimination raciste et antisémite, la création d'une «équipe nationale de réaction» afin d'aider les enseignants et les acteurs de terrain, ainsi que la formation et la sensibilisation du monde sportif à la problématique du racisme et de l'antisémitisme. Le gouvernement a indiqué que ce nouveau plan triennal fera l'objet d'une évaluation indépendante de la part de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme et des missions d'inspection de l'Etat. Un point d'étape sera effectué dix-huit mois après son lancement.

Le gouvernement veut aussi créer «un prix national Ilan Halimi» en hommage à ce jeune homme juif enlevé, séquestré et torturé en 2006 dans la région parisienne par un groupe d'une vingtaine de personnes se faisant appeler le «gang des barbares».

Xinhua

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PASSATION DE SERVICES À LA COUR SUPRÊME

Moment d'émotion entre Placide Lenga et Henri Bouka

Après plus de vingt ans à la plus haute juridiction nationale en qualité de premier président, Placide Lenga a passé le témoin le 20 mars à son successeur, Henri Bouka, qui l'a suppléé pendant autant d'années.

palais de justice de Brazzaville, en présence des représentants du ministre en charge des questions de Justice. Ainsi, le sortant, Placide Lenga, en poste depuis 1998, a remis à son successeur un procès verbal consignait les

contentieux qui est actuellement pendant devant la plus haute justice nationale ; des demandes d'avis émanant du secrétariat général du gouvernement ainsi que des dossiers d'avancement des magistrats.

politique soit dans ce sens également. Je suis heureux que ce soit vous qui puissiez conduire cette maison de justice, soyez béni, soyez heureux, merci infiniment. », s'est exprimé le désormais ancien premier président de la Cour suprême.

que j'ai pu faire avec mon aîné, des changements nécessaires attendus et espérés par le peuple congolais. », s'est-il engagé.

Georges Akiera passe le témoin à Gilbert Mouyabi

La passation de consignes entre le procureur général près la Cour suprême sortant, Georges Akiera, et entrant, Gilbert Mouyabi, s'est déroulée également le même jour. Ainsi, le sortant a transmis à son successeur les dossiers qui l'attendent et présenté dans le procès verbal le patrimoine du parquet général. « Je vous connais, vous êtes doublement de la maison et depuis, vous étiez pendant de longues années procureur à différents niveaux, vous sortez fraîchement d'un parquet général. Je vous souhaite bonne chance et de faire mieux que moi pour servir la République, parce que les hommes passent, la justice doit être pérenne, mais la République est éternelle. Vous êtes ici chez vous, vous remplacez votre grand frère, vous avez une bonne équipe. », a souligné Georges Akiera.

Onzième procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi pense qu'on ne remplace pas un grand frère mais on lui succède. « On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, vous avez sorti la lampe Mouyabi sous le boisseau pour l'envoyer au ministère de la Justice comme conseiller. Après, j'ai été envoyé à la Cour des comptes et des disciplines budgétaires. Je sais que j'ai votre bénédiction, je sais aussi que je vais garder tout le personnel. Je ne suis en territoire ni étranger ni inhospitalier, je suis chez moi. », a estimé cet ancien séminariste.

Parfait Wilfried Douniama



Placide Lenga remettant un projet de décret à Henri Bouka/Adiati

La cérémonie de passation de consignes entre les premiers présidents de la Cour suprême sortant et entrant s'est déroulée au

dossiers en état d'être évoqués en audiences publiques et ceux en cours d'instruction, chambre par chambre. Il s'agit, entre autres, du

Passant le témoin à son successeur, Placide Lenga qui fut également premier président de la Cour suprême de 1991 à 1996 pense que son vœu a été compris par les décideurs. « Finalement, c'est ce que je repondais à ceux qui me posaient la question sur mon successeur. Je leur disais que si jamais la politique intervient là où je suis fatigué, mon successeur vous le connaissez, je vous le dis déjà, c'est Henri Bouka, mon cadet, mon frère. Il parle avec la même émotion que moi-même et je souhaite que le vœu

Un projet de décret portant attributions et privilèges attachés à l'honorariat

En effet, Placide Lenga qui avait succédé à Charles Assemekang, en 1991, s'est dit heureux d'avoir accompli un acte que l'histoire judiciaire n'a jamais révélé en tant que tel par manque de matière. Se souvenant encore de son oraison funèbre lors de la disparition de ce dernier, Placide Lenga a élaboré un projet de décret qui permettrait qu'un magistrat puisse bénéficier de l'honorariat au moment du départ pour la retraite. « Premier président honoraire parce qu'il s'agit du premier président de la Cour suprême, première juridiction du pays, c'est un projet que je vous laisse, vous sachant extraordinaire, l'ancien vice-président que j'ai connu, comme je n'en ai jamais connu d'autres. Il ne fallait plus qu'on voit ce haut magistrat, très âgé, expérimenté, aller chercher les services ondoyants et divers d'un taxi. Je pense que cette question doit être réglée avec les attributions et les privilèges attachés à l'honorariat. », a conclu Placide Lenga, visiblement ému, rappelant que les magistrats étaient des soldats de la justice. Sixième premier président de la Cour suprême, Henri Bouka a indiqué qu'il connaissait bien les affaires qu'il hérite. « Les défis en tant que nouveau premier président sont multiples et infinis. Pour l'essentiel, j'apporterai dans la continuité de ce

« On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, vous avez sorti la lampe Mouyabi sous le boisseau pour l'envoyer au ministère de la Justice comme conseiller. Après, j'ai été envoyé à la Cour des comptes et des disciplines budgétaires. Je sais que j'ai votre bénédiction, je sais aussi que je vais garder tout le personnel. Je ne suis en territoire ni étranger ni inhospitalier, je suis chez moi. »

JOURNÉE MONDIALE DE LA FRANCOPHONIE

Omer Massoumou explique le rôle de la littérature dans la société

Le Vice-doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines, le Pr. Omer Massoumou a indiqué le 20 mars, qu'aucun développement est envisageable s'il n'y a pas une culture ou une pensée positive qui permet de garantir la sérénité des espaces

Omer Massoumou l'a fait savoir dans sa communication portant sur le thème : « La littérature française, un modèle de développement national pour la République du Congo ? », donné à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie organisée par l'Université Marien-Ngouabi, en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie.

Ce thème marque également la leçon inaugurale des conférences de l'Université Marien-Ngouabi. L'orateur a véhiculé le message sur le rôle capital de la littérature, rendu hommage à ses enseignants

notamment les professeurs André Patient Bokiba et Mukala Kadima-Nzuzi, et donné sa bibliographie.

En effet, explique-t-il, le développement d'un pays ne se fait pas seulement par l'économie, la santé et la construction des infrastructures. Les enjeux de l'enseignement de la littérature française au Congo dans la réflexion sur le développement national sont abordés dans toute leur complexité. « les préjugés liés à la France perçue comme modèle, les défis des déférences ethniques à aller vers une unité nationale, la transmission culturelle non contextualisée ... sont des paramètres susceptibles de formater l'imaginaire des Congolais travaillant pour leur indépendance et leur développement », a-t-il indiqué.

le vice-doyen a souligné la double identité des Congolais avant de préciser que les Congolais sont des francophones et

partiellement Français. Le Congo ajout-il, est la résultante de la culture française et la culture africaine géographiquement et historiquement délimitées.

L'hommage aurait pu être remonté au-delà aux aînés

Le Pr. André Patient Bokiba a indiqué qu'il n'a intervenu à l'Université entend qu'enseignant, chercheur et animateur qu'après 1980. « Je pense que l'orateur aurait pu remonter les hommages au-delà, car il y avait des aînés dont : Jean Pierre Makouta Mboungou, Jean Baptiste Tati Loutard que nous avons trouvé à l'Université, avec le collectif. Ils sont les fondateurs de l'enseignement littéraire à la Faculté des lettres et des sciences humaines », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'idée de créer deux départements, à savoir celui de Langue et litté-

rature française et celui de Civilisation africaine qui évoluent parallèlement, leur a permis de se distinguer des autres facultés de lettres. Cette idée, ajout-il, lui avait permis, avec son collègue Mukala Kadima-Nzuzi, d'organiser une animation de la culture littéraire, considérée à l'étranger comme l'école de critique littéraire de Brazzaville.

Notons que le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Dieu-donné Tsokini a présenté l'Université Marien-Ngouabi et les différents plans stratégiques de cet établissement dans son mot de circonstance.

Autre temps fort de la journée: le concours d'orthographe qui a réuni cinquante-huit participants dont les enseignants, des doctorants et étudiants. La dictée avait pour titre : La langue française sur tous les tons.

Lydie Gisèle Oko

 **AVIS DE RECRUTEMENT**

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, **procède au recrutement d'un chargé de la composante VIH**, dans le cadre du projet financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida la Tuberculose et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement.

Base : Brazzaville
Durée du contrat : 1 an renouvelable
Statut : Salarié
Responsabilités :

- Assurer conjointement avec le Programme National de Lutte contre le Sida la mise à jour des matériels IEC et des modules de formation utilisés par les partenaires du projet;
- Appuyer le responsable des achats et approvisionnement dans la planification des commandes et plan de distribution;
- Participer à la préparation et à la consolidation du plan d'actions annuel budgétisé et le bilan annuel d'activités;
- Assurer conjointement avec le Programme National de Lutte contre le sida la mise à jour des matériels IEC et des modules de formation utilisés par les partenaires du projet.
- Organiser, en collaboration avec le PNLS, des visites de suivi et de supervision régulières aux structures de prise en charge VIH (y compris les Centres de Traitement Ambulatoire);
- Renseigner le volet VIH de l'OSO et tout autre outil de suivi opérationnel du projet;
- S'assurer de l'application des recommandations du LFA pour la composante VIH/sida du projet;
- Participer à la rédaction des rapports trimestriels et annuels d'avancement des activités du projet;
- S'assurer de la promptitude et de la qualité des données VIH transmises par le PNLS.

Profil recherché :
A) Niveau d'étude :

- Diplôme de docteur en médecine générale;
- Formation en planification, suivi-évaluation et gestion de programmes de santé publique;
- Formation dans le domaine de la lutte contre le Sida en général et dans la prise en charge médicale des patients Tuberculeux et Co infectés VIH/TB;
- Formation en santé publique et traitement des données serait un atout;

B) Expérience exigée

- Au moins 3 ans d'expérience dans un poste similaire au Congo ou dans d'autres pays de la sous-région;
- Au moins 3 ans d'expérience dans les activités de Suivi-Evaluation des activités de lutte contre le VIH.

C) Spécificité

- Expérience dans les projets de lutte contre le VIH subventionnés par le Fonds Mondial;
- Expérience significative dans la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH (prévention et prise en charge médicale)
- Expérience dans le traitement et le contrôle qualité des données de santé en général et des données des programmes VIH en particulier.
- Maîtrise de l'outil informatique (tableur, base de données, statistiques)

D) Personnalité

- Très bon esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe
- Très bonnes capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

Constitution du dossier :

- Une demande manuscrite;
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation adressée à la Cheffe de Délégation CRF en République du Congo
- Copie légalisée du diplôme
- Certificat de travail

Tout dossier incomplet est tout simplement écarté.

Lieu de dépôt des dossiers et retrait des TDR :

- Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, Département de la Logistique) ou par E-mail à monsieur Patrice Ngoulou-ngoulou, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr)

NB :


- dernier délai de dépôt des dossiers, mardi 27 mars 2018 à 16h00.
- L'enveloppe doit obligatoirement porter l'intitulé du poste.

Fait à Brazzaville, le 15 mars 2018
Carole DEHU
Cheffe de Délégation

MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DE LA DECENTRALISATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

DIRECTION GENERALE DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE



Le Directeur Général de la Surveillance du territoire

COMMUNIQUE

Dans son message sur l'état de la Nation, le 30 Décembre 2017, Son Excellence Monsieur le Président de la République avait relevé l'investissement d'importantes sommes d'argent dans le secteur de l'agriculture pour des résultats mitigés.


Aussi, Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville a-t-il instruit le Directeur Général de la Surveillance du Territoire « d'ouvrir une enquête aux fins d'élucider les raisons réelles dudit dysfonctionnement ».

En exécution de cette instruction, les services compétents de la Direction Générale de la Surveillance du Territoire travaillent, actuellement et entre autres, sur la gestion du Fonds de Soutien à l'Agriculture.

De ce fait, le Directeur Général de la Surveillance du Territoire demande à toutes personnes ayant contracté un prêt ou un crédit auprès dudit Fonds et qui, depuis, n'ont pas procédé au remboursement, de se mobiliser avant le 30 Avril 2018.

Passé ce délai, il sera procédé, malheureusement, à leur interpellation et présentation au Parquet./-

Fait à Brazzaville le, **19 MARS 2018**


Général de Police de 1^{ère} Classe Philippe OBARA.

 **AVIS DE RECRUTEMENT**

La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, **procède au recrutement d'un chargé de la composante TB** dans le cadre du projet financé par le Fonds Mondial de lutte contre le VIH-Sida la Tuberculose et le Paludisme sur le Nouveau Cycle de Financement.

Base : Brazzaville
Durée du contrat : 1 an renouvelable
Statut : Salarié
Responsabilités :

- Assurer conjointement avec le Programme National de Lutte contre le Sida la mise à jour des matériels IEC et des modules de formation utilisés par les partenaires du projet;
- Appuyer le responsable des achats et approvisionnement dans la planification des commandes et plan de distribution afin de garantir toujours la disponibilité des produits de santé dans les sites de prise en charge de la Tuberculose ciblés par le projet;
- Participer à la préparation et à la consolidation du plan d'actions annuel budgétisé et le bilan annuel d'activités;
- Organiser, en collaboration avec le PNLT, des visites de suivi et de supervision régulières aux structures de prise en charge de la tuberculose (y compris les Centres de Traitement Ambulatoire);
- Renseigner le volet Tuberculose de l'OSO et tout autre outil de suivi opérationnel du projet;
- S'assurer de l'application des recommandations du LFA pour la composante Tuberculose du projet;
- Participer à la rédaction des rapports trimestriels et annuels d'avancement des activités du projet;
- S'assurer de la promptitude et de la qualité des données Tuberculose transmises par le PNLT.

Profil recherché :
D) Niveau d'étude :

- Diplôme de docteur en médecine générale;
- Formation en planification, suivi-évaluation et gestion de programmes de santé publique;
- Formation dans le domaine de la lutte contre le Sida en général et dans la prise en charge médicale des patients Tuberculeux et Co infectés TB/VIH;
- Formation en santé publique et traitement des données serait un atout;

E) Expérience exigée

- Au moins 3 ans d'expérience dans un poste similaire au Congo ou dans d'autres pays de la sous-région;
- Au moins 3 ans d'expérience dans les activités de Suivi-Evaluation des activités de lutte contre la Tuberculose.

F) Spécificité

- Expérience dans les projets de lutte contre la Tuberculose subventionnés par le Fonds Mondial;
- Expérience significative dans la prise en charge globale des personnes vivant avec la Tuberculose (prévention et prise en charge médicale)
- Expérience dans le traitement et le contrôle qualité des données de santé en général et des données des programmes TB en particulier.
- Maîtrise de l'outil informatique (tableur, base de données, statistiques)

D) Personnalité

- Très bon esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe
- Très bonnes capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

Constitution du dossier :

- Une demande manuscrite;
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation adressée au Cheffe de Délégation CRF en République du Congo
- Copie légalisée du diplôme
- Certificat de travail

Tout dossier incomplet est tout simplement écarté.

Lieu de dépôt des dossiers et retrait des TDR :

- Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, Département de la Logistique) ou par E-mail à monsieur Patrice Ngoulou-ngoulou, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr)

NB :

- Dernier délai de dépôt des dossiers, mardi, 27 mars 2018 à 16h00.
- L'enveloppe doit obligatoirement porter l'intitulé du poste.

Fait à Brazzaville, le 15 mars 2018
Carole DEHU
Cheffe de Délégation

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers



Journal
Magazines
Cartes de visite
Dépliants
Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

COGEO

Ouverture des paris en masse commune internationale

Le directeur général de la Congolaise de gestion de la loterie (Cogelo), Martial Djimbi Makoudi, a procédé, le 20 mars à Brazzaville, à la connexion des paris enregistrés sur le territoire national aux terminaux internationaux, notamment de celui du premier partenaire PMU qui est la France.

L'objectif est de sécuriser le jeu sur toute la ligne et réduire les délais dans de traitement des paris. Ce procédé veille également à la fiabilité, la traçabilité des données ainsi que la transparence dans la gestion des résultats. Le parieur gagne à partir de 223 millions à 448 millions F CFA.

« Je salue l'avènement de la masse commune qui constitue, pour nous, un effort indéniable pour des perspectives modernes et performante dans l'exploitation du pari mutuel urbain. », a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Finances, Akouala Mpan.

Lopelle Mboussa Gassia



Les officiels au lancement de la masse commune internationale (Adiac)

COMMUNIQUE

Aimé Mesmin Boussa, président de l'Association Ekongo-Plateaux, informe tous les adhérents et sympathisants que le programme relatif au retrait de deuil du 31 mars 2018 à Ollombo se présente de la manière suivante :

- **Dimanche 25 mars** : danse en plein air de 15h à 20h au siège sis 65 rue Benin à Mikalou / Brazzaville ;
- **Jeudi 29 mars** : danse en plein air de 15h à 20h au siège
- **Vendredi 30 mars** : permanence de 10h à 15h, le point des préparatifs du voyage au siège ;
- **Samedi 31 mars** : 8h30' départ.

CONSOMMATION

La viande de bœuf à petit prix à Brazzaville



Un cheptel de bœuf (Adiac)

Si le prix au kilogramme de la viande de bœuf a raisonnablement baissé dans les marchés de la capitale, sa consommation reste escamotée par les produits congelés bon marché et plus disponibles.

Le marché de la viande fraîche s'accroît de plus en plus à Brazzaville, en témoigne l'ambiance matinale à l'abattoir de Mpila, le plus grand de la ville, dans le cinquième arrondissement, Ouenzé. Ici, le kilo est vendu à 2 500 francs CFA. Un prix presque de gros pour les restaurateurs qui détenaient le secret jusque-là.

Dans les marchés de Brazzaville, le prix du kilo de la viande de bœuf a sensiblement chuté. Contre 4000 francs CFA auparavant, le kilo s'offre entre 3 300 et 3 500 francs CFA selon les endroits. Un progrès qui se justifie par « le développement du cheptel bovin dans le pays grâce au soutien des autorités. », à en croire Mahamat Abdelkerim, propriétaire de l'abattoir de Mpila et président de l'Association des importateurs de bétail du Congo.

« Il faut préserver cet élan pour que dans les prochaines années, ce marché se développe davantage. » confie-t-il, du haut

« Que le gouvernement fasse en sorte que les prix répondent à nos moyens. »

de ses vingt-ans d'élevage et du commerce au Congo. Un souhait jugé légitime, car si le prix de la viande de bœuf épouse peu à peu le porte-monnaie de la ménagère, il reste que le produit soit disponible en tout temps et partout. 25 à 30% seulement du bétail vendu à Brazzaville est issu de l'élevage local, et le reste vient de la Cen-

trafrique, du Tchad et un peu du Cameroun, soutient Mahamat Abdelkerim. A l'abattoir de Mpila, seulement moins de vingt bêtes sont abattues par jour pour alimenter toute la capitale et les périphéries. « Très minime », estime-t-il. Plus la viande bœuf sera disponible, plus les prix baisseront, estime-t-on chez les consommateurs qui jugent que même à 3500 F CFA, le kilo reste cher. « Que le gouvernement fasse en sorte que les prix répondent à nos moyens. », lance, dans le marché Texaco, « maman Flore », une cliente. A cause du prix, elle est obligée de se tourner vers les produits congelés.

Pour la plupart des bouchers, la consommation des produits congelés relève plus des habitudes que du rapport prix avec les produits frais. La viande congelée inonde les marchés de Brazzaville, disponible jusque dans les plus petits.

Fiacre Kombo

ACCORD DE PAIX DANS LE POOL

Le ramassage et le rachat des armes débutent le 5 avril

La Commission ad hoc mixte paritaire (Camp) de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool a lancé officiellement ses activités de terrain, le 20 mars à Kinkala, chef-lieu de ce département. La cérémonie a été patronnée par son président et directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, Séraphin Ondelé, en présence des autorités politico-administrative du département.

Dans son mot de circonstance, le président de la Camp a indiqué que le ramassage et le rachat des armes, première activité de cette commission, se déroulera pendant un mois, soit du 5 avril au 5 mai dans les centres ouverts à cet effet, à savoir Kinkala; Mindouli; Kindamba; Mayama; Vinza; Ngoma tsé-tsé; Mbanza-Ndounga; Matoumbou; Kibouédé; Loulombo; Kinkembo; Kimbedi et Kindamba-Ngouedi.

Ainsi, Séraphin Ondelé a demandé aux ex-combattants d'arrêter toute obstruction sur les voies, et à la force publique de tout mettre en œuvre pour permettre la libre circulation des citoyens et des biens dans les zones où celle-ci a été mise en mal.

Par ailleurs, le président de la Camp a rappelé les trois phases devant constituer l'essentiel du travail sur le terrain : la sensibilisation, le ramassage des armes et la normalisation de la vie avec tous ses contours.



Les participants (Adiac)

En ce qui concerne la sensibilisation, a-t-il précisé, il s'agit de l'ensemble des actions qui visent à informer la population locale, les ex-combattants, l'opinion publique nationale et internationale, avec pour finalité d'accompagner et de consolider le processus de retour à la vie normale dans les localités du Pool. Le ramassage des armes et leur rachat, ainsi que la démobilisation, a-t-il renchéri, se réaliseront selon le principe

« un combattant, une arme », conformément aux orientations du chef de l'Etat lors de la concertation avec les sages et notables du Pool, le 3 octobre 2017.

Le président de la Camp s'est dit déjà satisfait, parce qu'après la signature de l'accord, des signaux forts sont observés dans le processus de paix, notamment la libération des partisans du pasteur Ntumi, retenus jusqu'ici en garde-à-vue dans les services de sécuri-

té. De son côté, dans un message lu par son représentant, Philippe Ané Bibi, le pasteur Ntumi a affirmé adhérer au processus de paix matérialisé par l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 décembre à Kinkala. Par ailleurs, il souhaite la pacification intégrale du département du Pool, afin que, a-t-il insisté, la population regagne les villes et villages et vaque tranquillement à ses occupations quotidiennes.

En outre, le pasteur Ntumi a demandé au gouvernement de tenir ses engagements de la même manière qu'il a affirmé s'être engagé à respecter les siens. L'ex-rebelle a sollicité aux pouvoirs publics d'accélérer les procédures de libération des ex-ninjas et de soustraire les préalables de jugement de certains d'entre eux.

Prenant la parole à son tour, le préfet du Pool, Georges Kilebé, s'est dit aussi satisfait du travail qu'abat la Camp. C'est l'occasion, a-t-il déclaré, d'enterrer définitivement la hache de guerre. La population, a-t-il insisté, souhaite que les choses aillent bien et plus vite pour que le processus de paix soit consolidé et que la vie reprenne effectivement dans le département.

De même, les ex-ninjas que nous avons abordés affirment soutenir le processus de paix et les actions menées par la Camp. C'est le cas de Kevin qui pense que la vie de fugitif devrait s'arrêter. Il se dit prêt à réintégrer la société pour reprendre sa vie de tous les jours. Rappelons que la Camp a fixé quatre missions majeures, à savoir le ramassage des armes ; la normalisation de la vie ; la démobilisation, l'insertion et la réinsertion des ex-combattants, ainsi que la garantie de la sérénité, de l'application de l'accord et du parachèvement du processus de paix.

Roger Ngombé

ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Le Congo lance l'audit de sa dette intérieure

L'opération, la première du genre dans le pays, a commencé le 20 mars à Brazzaville sous l'égide du ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo. Elle permettra de produire un fichier unique de la dette intérieure allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Deux auditeurs externes ont été désignés par l'Etat pour conduire l'opération en quatre mois, notamment les cabinets Ernest-Young et Cacoges. L'enjeu pour le gouvernement, a souligné le ministre Calixte Nganongo, est de connaître le stock réel de la dette intérieure, supporté par une documentation nécessaire au regard des procédures administratives, financières et comptables de l'Etat.

« La mission confiée aux consultants se fera dans le strict respect des procédures reconnues, et concerne uniquement la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 (...) Le gouvernement attend de cette mission : la production d'un fichier unique de la dette intérieure commerciale validée de cette période ; les recommandations sur les modes d'apurement possibles en fonction des caractéristiques



À droite, le ministre Calixte Nganongo lançant l'audit (Adiac)

et sur les procédures de gestion de cette dette. », a indiqué Calixte Nganongo.

De plus, durant les quatre mois, ces auditeurs vont recenser les titres de créance par année ; déterminer les montants des arriérés au 31 décembre 2016 ; vérifier et valider ces titres de créance ainsi que la certification du service fait

et les calculs de liquidation. L'Etat congolais tente de juguler la crise économique qui se traduit, entre autres, par une accumulation de la dette publique. Le pays est en négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) qui a estimé, l'année dernière, sa dette extérieure à 110% du produit intérieur brut, soit à 5 329 milliards de

francs CFA. L'une des résolutions de ces négociations consiste à rendre la dette globale soutenable.

D'après le gouvernement, le passif de l'Etat comprend la dette chinoise, la dette commerciale des traders et la dette commerciale intérieure. Le traitement des deux premières a déjà commencé et à terme devrait les rendre soutenables. Sur recommandation du FMI, l'Etat a dû embaucher des consultants financiers pour faciliter le traitement de la dette des traders.

Il restait donc le traitement de la dette intérieure, pour lequel les autorités ont associé les représentants des syndicats patronaux et des chambres consulaires. Pour Calixte Nganongo, le dialogue avec les opérateurs économiques locaux est nécessaire. « Nous avons voulu vous associer expressément pour donner non pas de l'illusion mais pour trouver les solutions ensemble », a martelé le ministre des Finances, ajoutant que le succès de l'opération relancera les performances économiques du pays.

Fiacre Kombo

« Nous avons voulu vous associer expressément pour donner non pas de l'illusion mais pour trouver les solutions ensemble »

FOCUS «FEMMES AU SOMMET»

Les participantes suggèrent la création d'un réseau national des femmes

L'activité a réuni, le 17 mars, des femmes de différents domaines, organisations et structures et a tourné autour de la problématique de la promotion de la femme et de ses droits.

Les retrouvailles ont été organisées par le cabinet conseils SBV consulting, dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits de la femme. Elles ont eu pour objectif de mettre en évidence les évolutions et les bonnes pratiques liées à la problématique de la promotion de la femme et de la défense de ses droits dans la société congolaise. Ce focus a eu comme intervenantes des femmes activistes des droits humains, des cheffes d'entreprises, des cadres et entrepreneurs.

Il s'agit notamment de Nadia Makosso, membre de la Cour constitutionnelle, Jocelyne Milandou, vice-présidente de la Cour des comptes et présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, Astrid Niombella, responsable de Twice, Total E&P Congo, Marie Lise Onongo Ezé, directrice des ressources humaines à MTN, Esher Debouleté et Pamela Fezeu, Gestrim océan, Carine Asto-Amota, analyste marketing et commerciale Boloré, Jacqueline Mote, styliste créatrice de mode, Prisca Lomouel, directrice commerciale et supports clients MTN. Les femmes ont échangé sur les bonnes pratiques. Elle ont parta-



Une vue des participantes au focus

gé, réfléchi et témoigné des expériences diverses sur la femme réalisées dans les entreprises, les administrations et dans une société en pleine mutation. Elles ont aussi présenté leur politique de diversité et de promotion de la femme dans leurs entreprises. Deux notions essentielles sont ressorties des exposés et des échanges: le partage d'expérience et la manière de le capitaliser. Des notions que les participantes doivent mettre en pratique pour une meilleure promotion de la femme et de ses droits. Pour cela, elles devraient disposer des espaces devant faciliter le partage et les échanges et se mettre en réseau. Par ailleurs, les femmes

étant un potentiel non négligeable pour le développement du pays, Jocelyne Milandou les a invitées au professionnalisme et à refuser «la promotion canapé». Elles doivent avoir confiance en elles, savoir concilier la vie professionnelle et la vie familiale et dénoncer les injustices. Le focus a été une véritable école du donner et du recevoir comme l'a confié Nadia Makosso: «On en apprend beaucoup sur la manière dont les consœurs s'organisent. S'agissant de la comparaison public-privé, le secteur public a beaucoup à apprendre du secteur privé où les femmes se sont organisées pour protéger leurs droits. De la même

manière, on peut s'inspirer des exemples de carrières de femme dans le secteur public pour améliorer et consolider la protection des droits des femmes dans leurs entreprises.», a-t-elle dit. Sandra Tchinianga, une participante, a pu acquérir les outils et les bases nécessaires. «Au-delà du côté professionnel, elles nous ont donné les outils et les bases sur lesquels s'appuyer pour réussir et s'imposer. C'est aux femmes de ne pas s'imposer un plafond de verre, elles doivent croire en elles et fortifier la base pour qu'elle ait aussi envie de monter.», a-t-elle indiqué.

Des résolutions ont été prises au terme de l'activité parmi les-

quelles, celle relative à la création d'un grand réseau national des femmes. «On peut jeter les ponts avec les associations et d'autres réseaux pour avoir une grande plate-forme nationale qui constituerait une force et qui pourra impulser une véritable dynamique pour atteindre les objectifs que nous nous fixons. Le manque de solidarité ne permet pas l'atteinte des objectifs des femmes. Elles doivent comprendre qu'elles ont intérêt à travailler ensemble, et non en allant à la bataille en rangs dispersés.», a estimé Nadia Makosso.

Notons que c'est dans le cadre de son volet Responsabilité sociétale de l'entreprise destiné à accompagner les entreprises dans leur développement que le cabinet SBV consulting a organisé ce focus. Pour ce qui est du choix du thème, Serge Bouiti Viaudo, directeur général de cette structure, a expliqué: «L'un des piliers du développement au monde et en particulier en Afrique c'est le développement de la femme. Si on met en place les mécanismes de promotion de la femme, on va avancer encore plus vite et plus loin. Les femmes doivent se battre. Il y a de la volonté, elles doivent croire en elles, se former, casser les codes et les freins culturels et travailler en réseau pour un partage d'informations et d'expériences. C'est en mutualisant les efforts qu'on peut faire avancer la cause des femmes».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



DISTINCTION

Deux auteurs africains primés au Salon Livre Paris

A titre symbolique, Honorine Ngou du Gabon et Venance Konan de la Côte d'Ivoire ont été distingués par le collectif de journalistes d'Afrique Francophone.

En guise de soutien au Pavillon Lettres d'Afrique, le collectif de journalistes d'Afrique francophone, présidé par Louis Keumayou, président de la Presse africaine à Paris, a tenu à distinguer deux personnalités de la littérature africaine participant au Salon Livre Paris 2018.

Sur le stand Pavillon Lettres d'Afrique, en présence du ministre de la Culture de la Côte d'Ivoire, Maurice Bandaman, de l'ambassadeur du Gabon en France, Flavien Enongoué, et de la fondatrice dudit stand, Aminata Diop Johnson, le représentant du journal Les Dépêches de Brazzaville a annoncé le nom des lauréats lors de la cérémonie de clôture du salon, le 19 mars.

C'est à Honorine Ngou, auteure-éditrice et professeur de

lettres modernes à l'université Omar-Bongo, à Libreville (Gabon), qu'a été attribué le titre de Femme africaine du Salon Livres Paris. A l'unanimité, le jury a récompensé l'ensemble de son œuvre.

Pour le second lauréat, c'est Venance Konan, directeur général du quotidien «Fraternité Matin» à Abidjan (Côte d'Ivoire), qui a reçu le titre d'Auteur africain du Salon Livre Paris pour son essai «*Si le Noir n'est pas capable de se tenir debout, laissez-le tomber*». Dans son livre, l'auteur se fait le chantre de l'arrêt de l'aide à l'Afrique. Pour lui, «*la meilleure façon d'aider le continent noir serait peut-être d'arrêter de l'aider, et de laisser les Africains se débrouiller comme des adultes*».

Marie Alfred Ngoma



Honorine Ngou et Venance Konan lors de la cérémonie de la remise du Prix littéraire 2018 du collectif de journalistes d'Afrique francophone (DR)

NZANGO

Les clubs de Pointe-Noire fixés sur les activités de la saison

Les compétitions prévues au cours de cette année vont prendre en compte les catégories, junior, cadette, minime et benjamine.

Le Conseil départemental de la Ligue de Nzango de Pointe-Noire s'est réuni le 18 mars, au Complexe sportif, sous la direction de son président, Jean Camille Djimbi, en présence du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga.

Contrairement aux autres conseils départementaux des différentes ligues sportives qui se sont tenus dans la ville océane, celui de la Ligue de Nzango a examiné les points inscrits à son ordre du jour parmi lesquels, le projet du programme d'activités et le projet du budget primitif 2018 sans les avoir adoptés.

En effet, les représentants des clubs ont conditionné la reprise des activités par la cérémonie de remise des trophées aux meilleurs clubs de la saison précédente et l'organisation de la finale de la coupe de la Ville. S'agissant du budget primitif de la Ligue, l'absence du trésorier général et son adjoint ainsi que des membres du commissariat aux comptes n'a pas permis son adoption car les représentants des clubs n'ont pas été suffisamment édifiés sur le rapport financier de la saison dernière. Pour ce faire, une session extraordinaire est prévue pour permettre aux conseillers départementaux d'adopter ces deux points.

Nonobstant ces insuffisances, Jean Camille Djimbi a fixé les équipes sur les compétitions prévues et les conditions de participation. Le coup d'envoi sera lancé par un tournoi de mise en jambes chez les seniors, juniors, cadettes, minimes et benjamines.



Une vue des participants au conseil (Adiac)

Cependant, le championnat départemental seniors démarre le 21 avril et prendra fin en août, tandis que celui des jeunes aura lieu du 21 avril au 26 août. La participation est gratuite pour les jeunes.

Soulignons que la date fixée pour la finale de la première édition de la coupe de la ville en mai n'a pas été approuvée par les équipes. Cette finale opposera ASP aux épouses Coraf. «*...Nous vous rassurons que la remise des trophées aux meilleures équipes du championnat 2017 aura lieu mais la date reste à déterminer*», a confirmé Jean Camille Djimbi.

La Ligue lève la sanction contre Bana-Fofo

Outre le championnat départemental, le conseil a retenu l'organisation de la deuxième édition de la coupe de la ville, la coupe du district de Tchiamba-Nzassi en juillet, le play-off en septembre ainsi que la super coupe et la coupe du roi de Loango. Cependant, la participation à toutes ces compétitions est conditionnée

par la tenue des assemblées générales des équipes, l'obtention du récépissé de déclaration d'association, la souscription d'une police d'assurance, les visites médicales... La ligue a rappelé que la campagne d'inscription des clubs ou équipes seniors de Pointe-Noire au championnat d'élite a démarré depuis le 1er mars et se poursuivra jusqu'au 31 mars.

Par ailleurs, la Ligue a levé les sanctions infligées à l'équipe Bana-Fofo et l'amende a été revue à la baisse. En rappel, l'équipe Bana-Fofo avait agressé celle des Femmes déléguées à fin du match du championnat 2017. Suites à ces actes dont les outrages répétés aux arbitres, dirigeants des équipes adverses et dirigeants de la ligue, après des avertissements, le bureau exécutif de la Ligue départementale, dirigé par Jean Camille Djimbi, avait sanctionné cette équipe pour six mois sans compétition, et devait payer une amende de 200 000 F CFA.

Charlem Léa Legnoki

Le Maroc abrite la Coupe du Monde de Windsurf

La Coupe du monde de Windsurf PWA (Professional Windsurfers Association), une avant-première en Afrique et au Maroc, sera organisée dans la ville d'Essaouira (sud du Maroc) du 27 mars au 7 avril prochain.

Cette compétition accueillera une triple compétition à savoir : la Coupe du monde de windsurf pour Femmes - Catégorie Wave (PWA), les qualifications Hommes pour la Coupe du monde - Catégorie Wave (PWA), et puis la 1re étape du Championnat international de Windsurf (IWT), ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Ce rendez-vous sportif mondial qui verra la participation d'environ cent riders en provenance de plusieurs pays dont, le Maroc, les Etats-Unis, l'Australie, la France, la Suède, le Japon, l'Allemagne, le Canada, l'Italie, et la Norvège, permet de classer, chaque année, les meilleurs athlètes du monde sur des étapes allant de Tenerife (Gran Canaria, Espagne), en passant par Sylt (Allemagne) jusqu'à Maui (Hawaï, Etats-Unis). L'organisation de cet événement pour la première fois en terre africaine revêt une importance cruciale, en ce sens qu'il permettra au Maroc de rayonner sur la scène internationale concernant cette discipline sportive, et d'inciter les jeunes à s'adonner pleinement à ce sport, a précisé la même source.

En marge de cette compétition, plusieurs autres activités sont programmées, dont des actions sociales, culturelles et environnementales, entre autres, des initiations au windsurf, dédiées aux jeunes pensionnaires d'Orphelinats, ainsi que des cours de Surf Paddle, surf et windsurf pour les femmes.

Xinhua